



Schéma départemental des usages numériques

S.D.U.N.



Quelques repères de lecture

| | |
|---|----|
| Introduction | 4 |
| I. L'ambition du Département de la Seine-Maritime | 7 |
| II. La méthodologie employée pour construire le SDUN de la Seine-Maritime | 10 |
| La méthodologie employée pour construire le SDUN de la Seine-Maritime | 11 |
| Réunion de lancement du projet | 12 |
| État des lieux des usages numériques du territoire | 13 |
| Recueil des besoins du territoire | 14 |
| Les collectivités locales de la Seine-Maritime | 15 |
| L'environnement institutionnel | 17 |
| Les directions du Conseil départemental | 17 |
| Les porteurs de projets similaires | 18 |
| Les freins identifiés pour la mise en œuvre du schéma | 18 |
| III. Axes stratégiques du Schéma Départemental des Usages Numériques | 19 |
| Axe transverse : Le Numérique pour tous | 21 |
| Axe 1 : Rapprocher les citoyens de leurs collectivités..... | 21 |
| Axe 2 : Améliorer l'efficacité des collectivités..... | 22 |
| Axe 3 : Accélérer les transitions | 22 |
| Axe 4 : Contribuer à la sécurité de l'espace public | 23 |
| Axe 5 : Développer l'attractivité des territoires | 23 |
| IV. Les 30 fiches actions | 24 |
| V. La mise en œuvre pratique du schéma..... | 55 |
| Calendrier de lancement prévisionnel des actions..... | 56 |
| La gouvernance du Schéma Départemental | 57 |
| L'animation du Schéma Départemental | 58 |
| La stratégie de financement et l'organisation de la mise en œuvre du Schéma Départemental | 59 |
| Le lancement des services dès l'année 2024..... | 60 |



Édito

La transition numérique du département est maintenant engagée depuis de nombreuses années, mais il faut aujourd'hui que nous nous mobilisions collectivement afin que le numérique soit accessible à toutes et tous.

Notre engagement a permis de réduire la fracture numérique entre territoires ruraux et urbains grâce au programme d'investissements porté par Seine-Maritime Numérique qui a déployé la fibre optique sur 601 communes, en complément des opérateurs privés.

Il faut maintenant travailler ensemble pour que le numérique soit un facteur de rapprochement entre les collectivités et les citoyens, d'égalité territoriale et d'attractivité.

C'est le but de ce Schéma Directeur des Usages Numériques qui a pour ambition de mobiliser l'ensemble des acteurs publics et privés des territoires en faveur du numérique pour tous. Numérique pour tous les habitants et citoyens. Numérique pour toutes les collectivités de la plus petite à la plus grande. Numérique pour les entreprises de nos territoires.

Bertrand BELLANGER

Président du Département de
la Seine-Maritime

Virginie LUCOT AVRIL

Vice-Présidente du Département
de la Seine-Maritime

Présidente du Syndicat Mixte
Seine-Maritime Numérique

Introduction

Le Département de la Seine-Maritime est la collectivité en charge des solidarités sociales et territoriales. Cette mission s'avère particulièrement pertinente lorsque qu'il est question du numérique. Il ne faut pas que les technologies et usages du numérique créent de nouvelles fractures entre citoyens ni entre territoires.

La première fracture potentielle est l'accès limité à une connexion Internet à très haut débit. Le Département, associé à l'ensemble des Intercommunalités de la Seine-Maritime, avec l'appui financier de la Région Normandie et de l'État, a réussi à relever le défi du déploiement de la fibre optique sur toutes les communes où les opérateurs privés n'envisageaient pas d'intervenir.

Le programme d'investissements porté par le Syndicat Mixte Seine-Maritime Numérique aboutit à fin 2023 à l'ouverture du réseau en fibre optique dans toutes les communes où le déploiement était à la charge des collectivités¹.

Le développement de cette infrastructure permet aujourd'hui la promotion des usages pour les citoyens, les collectivités locales, les services publics, les entreprises, mais il doit à nouveau pouvoir bénéficier à tous sans discrimination entre les usagers.

Ce développement des usages numériques doit aussi venir accompagner les défis que connaît aujourd'hui la Seine-Maritime, en premier lieu, l'appui des politiques menées par les collectivités en faveur de la cohésion sociale et du renforcement de la présence des services publics au plus près de chacun.

Ensuite, l'accompagnement de la transition énergétique et climatique des territoires et la contribution au développement d'un territoire sobre en émission de gaz à effet de serre et en consommation de ressources naturelles (à commencer par l'eau potable).

Par ailleurs, l'avènement du Très Haut Débit doit également concourir à l'attractivité du territoire de la Seine-Maritime.

Pendant les difficiles périodes de confinement que nous avons vécu en 2020, l'accès à Internet et la robustesse des réseaux de télécommunication ont permis de maintenir une part de l'activité économique et une nouvelle forme de vie sociale. Télétravail, télémédecine, continuité pédagogique : aucun de ces usages n'aurait été possible sans une connectivité et des réseaux résilients et performants en qualité, en débit et en couverture. Dans le même temps, les risques liés à une prise en compte encore trop faible de la cybersécurité se sont très largement accrus, mettant en difficultés des établissements publics ainsi que des collectivités pendant des semaines.

Le Département se dote aujourd'hui d'un Schéma Départemental des Usages Numériques (SDUN) réalisé au travers d'une démarche participative et concertée portée par Seine-Maritime Numérique (SMN) visant, notamment, la mutualisation des moyens, des projets et des actions. En effet, le SDUN est élaboré à travers une phase de concertation (entretiens, séminaire avec les élus) avec l'ensemble des acteurs institutionnels du territoire (État, Région, Services et élus du Département, EPCI, communes, etc.). Avec sa stratégie départementale des usages et services numériques, le Département souhaite structurer sa

¹ <https://www.smn76.fr/deploiement/>

politique numérique dans un programme ambitieux qui sera lancé et mis en œuvre dès 2024 avec SMN.

Le Département s'inscrit dans le cadre de la loi n° 2016-1321 pour une République Numérique (loi « LEMAIRE ») du 7 octobre 2016. Cette loi prévoit la possibilité pour les départements de se doter d'un Schéma Départemental des Usages Numériques au sein du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement du Numérique (SDTAN). L'article L 1425-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) précise que : « *[les SDTAN] peuvent comporter une stratégie de développement des usages et services numériques. Cette stratégie vise à favoriser l'équilibre de l'offre de services numériques sur le territoire ainsi que la mise en place de ressources mutualisées, publiques et privées, y compris en matière de médiation numérique* ».

Pour ce faire, le Département va confier à SMN la mise en application opérationnelle et mutualisée de ce schéma. Le Syndicat Mixte, fort de son expérience dans le déploiement de la fibre optique, dispose d'une parfaite compétence dans les infrastructures numériques et est d'ores et déjà un outil de pilotage technique et financier des projets à l'échelle départementale, de concertation, ainsi que de gouvernance avec l'État, la Région Normandie, le Département et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Le Département est de son côté compétent pour piloter le schéma et dispose d'une relation à l'utilisateur établie de par l'exercice de l'ensemble de ses compétences en proximité avec ses habitants. En tout état de cause, le Département apparaît comme un échelon pertinent pour fédérer, faciliter le développement d'innovations et faire converger les infrastructures et les usages numériques. Par ailleurs, le Département et SMN disposent d'une relation dynamique et privilégiée.

Au-delà de la mise en place de nouveaux services aux usagers, cette stratégie départementale a pour but d'identifier et de valoriser les innovations portées par les acteurs du territoire, en fixant un cadre propice à l'expérimentation de nouvelles technologies et services.

L'ambition du Département de la Seine-Maritime

Après avoir déployé la fibre optique en Seine-Maritime de manière concertée avec l'ensemble des EPCI, le Syndicat Mixte Seine-Maritime Numérique, en collaboration avec le Département, garant de la cohésion sociale et territoriale, ont défini conjointement le Schéma départemental des usages numériques, outil au service de l'ensemble des collectivités pour les accompagner au quotidien dans leur transition numérique et dans l'évolution de leur territoire. Ce schéma départemental ouvre donc une nouvelle page dans l'appropriation du numérique en Seine-Maritime.

Pourquoi mutualiser ?

Une étude a été menée sur la typologie des communes du département, mais aussi des EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale).

Typologie des Communes en Seine-Maritime

| Communes | Nombre | % communes | Population | % de population |
|----------------------------|--------|------------|------------|-----------------|
| Le Havre | 1 | | 172 067 | 13,5% |
| Rouen | 1 | | 111 760 | 8,8% |
| Entre 20 000 et 30 000 hab | 5 | 0,7% | 136 173 | 10,7% |
| Entre 10 000 et 20 000 hab | 14 | 2,0% | 189 091 | 14,8% |
| Entre 3 000 et 10 000 hab | 42 | 5,9% | 245 269 | 19,2% |
| Entre 1000 et 3000 hab | 130 | 18,4% | 202 869 | 15,9% |
| Moins de 1000 hab | 515 | 72,7% | 218 230 | 17,1% |

91% des communes

91%



Des communes de la Seine-Maritime comptent **moins de 3 000 habitants**

1/3



De la population du département habite dans un EPCI de **moins de 50 000 habitants**

Typologie des EPCI en Seine-Maritime

| EPCI | Nb EPCI | Nb Communes | % communes | Population | % de population |
|----------------------------|---------|-------------|------------|------------|-----------------|
| Métropole Rouen Normandie | | 71 | 10% | 495 000 | 40% |
| Le Havre Seine Métropole | | 54 | 8% | 236 133 | 19% |
| CA Caux Seine Agglo | | 50 | 7% | 78 006 | 6% |
| CC Inter Caux Vexin | | 64 | 9% | 55 392 | 4% |
| Entre 30 000 et 50 000 hab | 4 | 143 | 20% | 159 603 | 13% |
| Entre 20 000 et 30 000 hab | 8 | 287 | 41% | 199 939 | 16% |
| CC Campagne de Caux | | 22 | 3% | 15 027 | 1% |
| CC Londinières | | 16 | 2% | 5 220 | 0% |

À l'analyse de ces deux tableaux, il apparaît que la mutualisation d'outils et de services numériques semble absolument indispensable pour au moins 91% des communes qui ont moins de 3 000 habitants et ne disposent pas, a minima, d'un technicien informatique au sein de leurs structures.

En matière d'acquisition des compétences pour la transition numérique, les défis des collectivités varient grandement en fonction de leur taille : Pour les collectivités plus grandes, certaines n'ont pas non plus de technicien informatique (sur la tranche de 3 000 à 10 000 habitants). D'autres, comme les plus grandes villes ont une équipe informatique.

Du côté des Intercommunalités, les deux plus gros EPCI du département ont obtenu le label « smart territoires » et constituent une locomotive innovante sur le domaine du numérique pour le département, mais ils ont aussi des difficultés de recrutement de compétences. De plus, une mutualisation de certains outils et services permet des économies budgétaires et de libérer des agents pour d'autres projets.

En synthèse, il apparaît que l'ensemble des collectivités du département ont intérêt à s'engager sur une mutualisation d'outils et de services numériques.

Schéma des usages numériques de la Seine-Maritime pour qui ?

ACTEURS CIBLES



Usagers



Collectivités



Entreprises /
associations

À travers l'élaboration de ce document et sa déclinaison opérationnelle en projets concrets dans les territoires, la Seine-Maritime souhaite :

- Répondre aux spécificités de tous les territoires et à l'hétérogénéité des situations locales rencontrées par les membres ;
- Engager les territoires dans une transition numérique durable depuis les infrastructures vers les usages numériques ;
- Accélérer le déploiement des usages numériques au service de tous grâce à son positionnement en tant que structure de mutualisation facilitatrice sur des sujets complexes ;
- Traduire cela par des projets opérationnels et adaptés aux réalités territoriales, compte tenu de la vocation opérationnelle du Syndicat et de ses compétences de pilotage de projets déjà éprouvées.

Ainsi avec ce schéma départemental, la Seine-Maritime se fixe des actions claires et engageantes au service du territoire. Dans les prochains mois, il s'agira de mettre en œuvre les premiers « démonstrateurs » sur des territoires volontaires pour utiliser ces solutions

La méthodologie employée pour construire le SDUN de la Seine-Maritime

La méthodologie employée pour construire le SDUN de la Seine-Maritime

Ce document stratégique se fonde sur une étude en matière d'usages et services du numérique réalisée entre octobre 2022 et septembre 2023.

La méthodologie employée avait pour ambition de :

- Communiquer sur le projet porté par Seine-Maritime Numérique pour le territoire ;
- Recenser les projets existants sur le territoire ;
- Identifier l'écosystème d'acteurs ;
- Engager l'ensemble des membres du syndicat dans le développement des usages numériques sur le territoire ;
- Acculturer les élus et les personnels des collectivités au sujet des usages numériques.

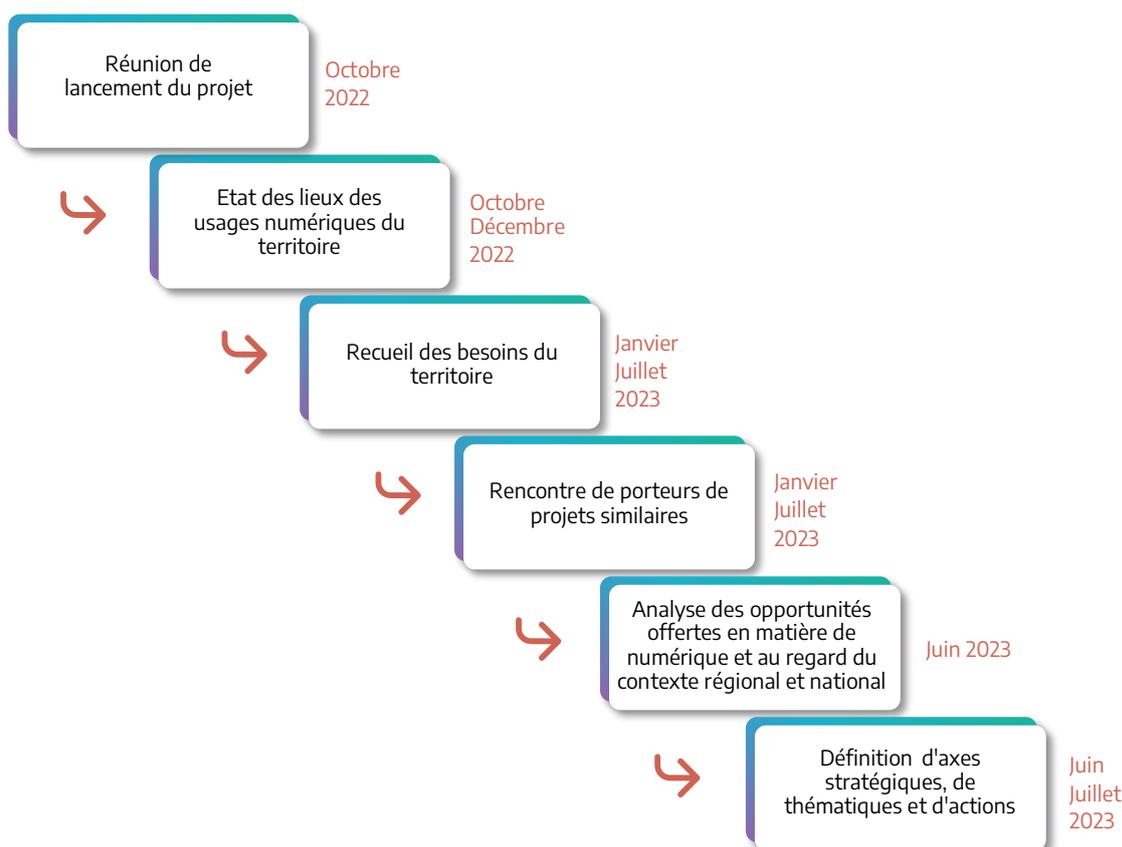


Figure 1 : méthodologie employée pour réaliser le SDUN

Réunion de lancement du projet

Le lancement officiel de la construction du Schéma Départemental des Usages Numériques s'est déroulé le 11 octobre 2022. Le Département et le Syndicat Mixte ont réuni pour l'occasion plusieurs dizaines d'élus de la Seine-Maritime.



Figure 2 : photo de l'événement

Le Président du Département de la Seine-Maritime, Monsieur Bertrand BELLANGER, et la Présidente de Seine-Maritime Numérique, Madame Virginie LUCOT AVRIL, ont présenté les ambitions du Schéma départemental.

Des présentations sur le champ des possibles en matière d'usages numériques ont ensuite été réalisées afin d'approfondir les connaissances des élus présents et ainsi d'initier la démarche de co-construction du schéma.

SÉMINAIRE USAGES NUMÉRIQUES

PROGRAMME DU 11 octobre 2022



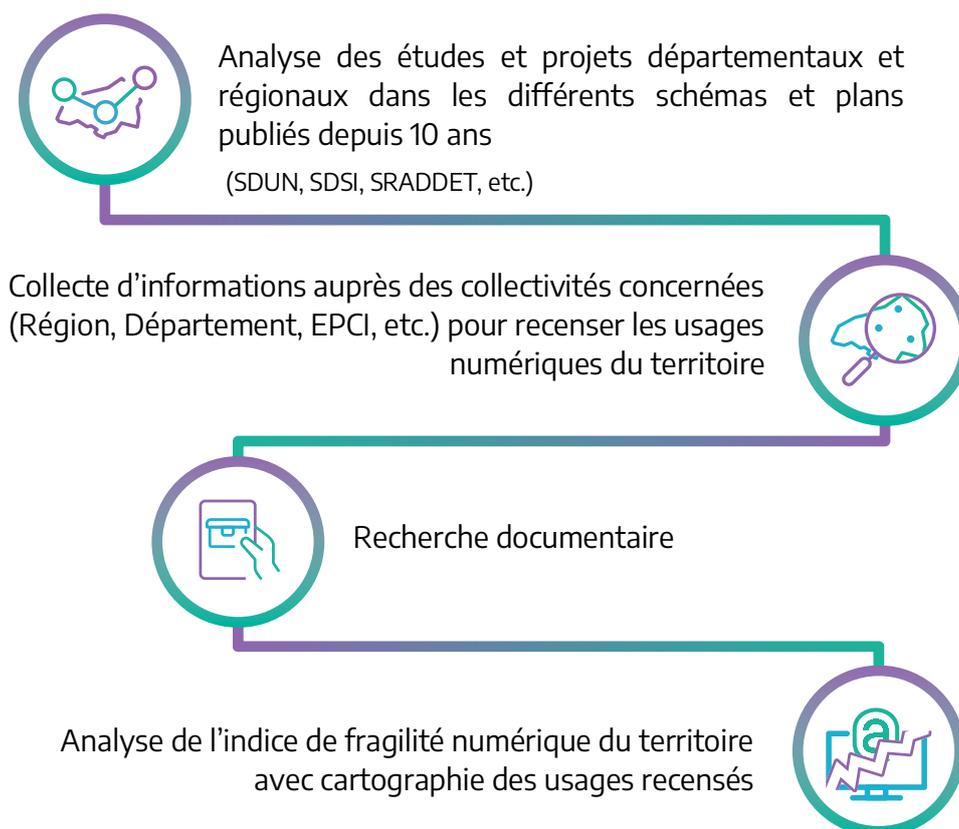
| | |
|--------------|--|
| 9H00 | Accueil des participants |
| 9H30 | Enjeu de la mise en place du SDUSN de la Seine-Maritime 9H30 – 10H15 : Un schéma départemental des usages numériques par et pour les collectivités territoriales - Madame Virginie LUCOT AVRIL – Présidente de Seine-Maritime Numérique et Monsieur Bertrand BELLANGER Président du Département de Seine-Maritime |
| 10H20 | Enjeux collectifs et démarche de concertation en Seine-Maritime 10H20 – 10H40 : Les usages numériques : des besoins qui se dessinent maintenant avec précision - Laurent PELISSON, Président de CapHornier |
| 10H45 | Présentation du champ des possibles pour la Seine-Maritime 10H45 – 11H20 : Territoire sécurisé : vidéoprotection, CSU - Monsieur Bertrand BLAISE, Président commission Territoires Connectés et Durables, InfraNum 11H25 – 12H00 : Mutualisation services numériques : E-administration, etc. avec cas d'usages d'e-collectivités - Monsieur Laurent PELISSON |
| 12H00 | Déjeuner |
| 14H00 | Intervention de Monsieur Antoine DARODES, Responsable Investissements Transition Numérique à la Caisse des dépôts 14H00 – 14H40 : Les services numériques pour les territoires de l'infrastructure aux usages - Monsieur Antoine DARODES |
| 14H50 | Présentation du champ des possibles pour la Seine-Maritime 14H50 – 15H25 : Territoires intelligents : présentation du projet d'internet des objets de la Mayenne, de Saint-Sulpice-La-Forêt et du SDEF - Monsieur Martin BOUVIER 15H35 – 16H10 : Inclusion numérique : présentation des actions du département et du champ des possibles - Département de la Seine-Maritime |
| 16H30 | Co-construction et synthèse 16H30 – 17H00 : Co-construction du questionnaire à destination des territoires - Synthèse et présentation des prochaines étapes |



Figure 3 : programme de la journée de travail du 11 octobre 2022 pour le lancement du schéma départemental des usages de la Seine-Maritime

État des lieux des usages numériques du territoire

À la suite du séminaire, un état des lieux des usages numériques en Seine-Maritime a été réalisé afin de dresser un panorama de l'engagement des acteurs du territoire dans le développement du numérique et des usages associés. L'étude a porté sur les documents des différentes strates territoriales (État, établissements publics, administrations déconcentrées, Région, Département, EPCI et communes). Les éléments collectés ont reposé sur la méthodologie suivante :



L'état des lieux a révélé une diversité d'études réalisées comportant des objectifs en lien avec le numérique, ainsi qu'une multitude de projets d'usages numériques en cours et d'ores et déjà en place sur le territoire de la Seine-Maritime.

Le Département a mis en place, pour la période 2014-2020, son Schéma Départemental des Usages Numériques. Le bilan de l'état d'avancement des différents projets du précédent SDUN 2014-2020 a révélé que 90% des actions identifiées dans le schéma ont été réalisées ou sont en cours de déploiement, ce qui montre une dynamique territoriale forte sur le numérique.

Par ailleurs, la Seine-Maritime peut s'appuyer sur un écosystème d'acteurs publics et privés pour développer ses projets. Au travers des études et des projets en place, on constate une cohérence dans le développement des services et usages numériques entre tous les acteurs.

L'état des lieux des usages numériques présents sur le territoire de la Seine-Maritime a également mis en exergue la diversité des usages numériques proposés aux habitants du

territoire. Il est à noter que les usages numériques relevés sont à l'initiative des différents acteurs publics du territoire avec des thématiques qui sont ressorties.

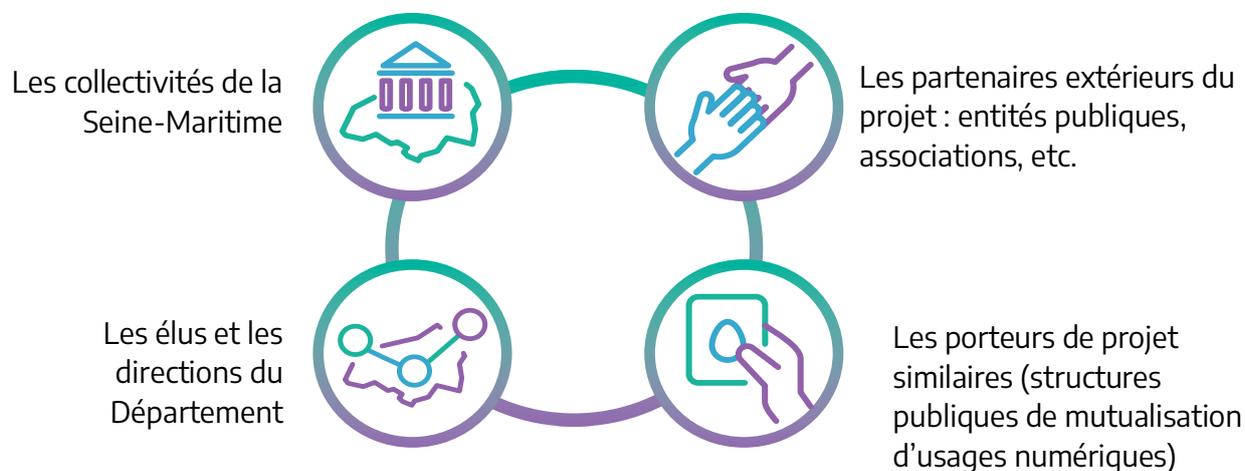


Figure 4 : usages numériques déployés sur les territoires par les collectivités

Afin de compléter et d'ajuster la liste des thématiques, des entretiens ont été menés avec les différents acteurs du territoire.

Recueil des besoins du territoire

De janvier à juillet 2023, une vingtaine de rencontres a été organisée avec :



Les collectivités locales de la Seine-Maritime

Le 16 mai 2023, le Département et le Syndicat Mixte Seine-Maritime Numérique ont réuni au sein du parc de Clères l'ensemble des élus en charge du numérique dans une collectivité locale ou un EPCI de la Seine-Maritime.

Cette rencontre s'est déroulée en deux temps :

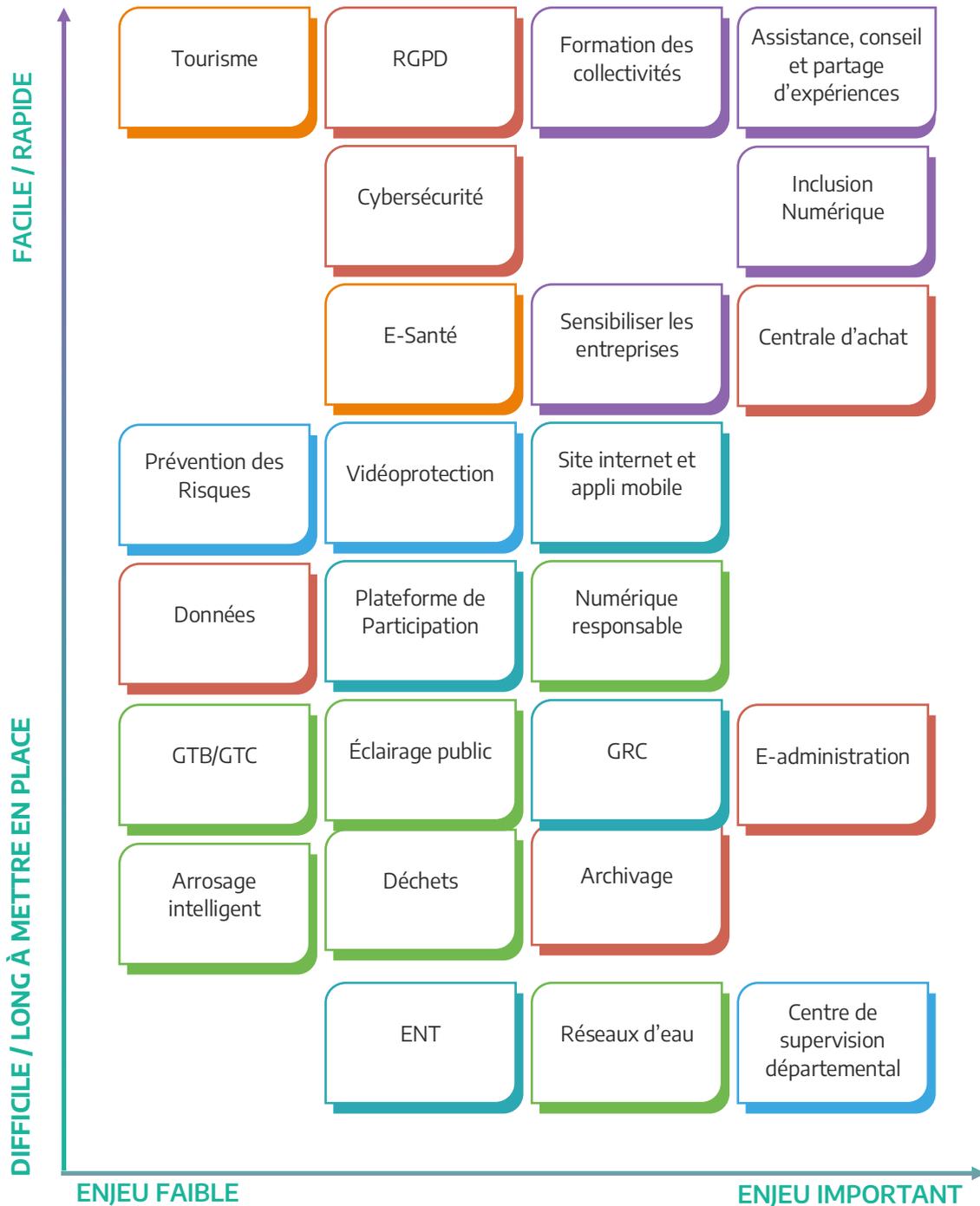
- La matinée était consacrée à la co-construction du Schéma Départemental des Usages Numériques du Département ;
- L'après-midi des démonstrations et échanges autour d'usages innovants ont été proposés par plusieurs acteurs publics et privés phares ou innovants : la Gendarmerie Nationale, le Syndicat Mixte Oise Très haut débit, l'Abbaye de Jumièges, etc.

Pour réaliser la co-construction du document, un atelier de « design thinking » (méthode collaborative et participative) a été organisé afin de lister les attendus des participants et les prioriser.



Figure 5 : déroulé de la matinée

La co-construction avec les élus du territoire a permis d'identifier les cas d'usages prioritaires pour les collectivités, sur lesquels **Seine-Maritime Numérique** se positionnera dans une logique de complémentarité avec les usages des collectivités. L'ensemble des fiches actions et thématiques du schéma départemental découlent de cette journée.



L'environnement institutionnel

Des rencontres ont eu lieu avec les membres du comité syndical et les structures composant l'environnement institutionnel du syndicat :



Ces rencontres ont permis d'identifier le rôle de chaque acteur et d'initier les discussions dans le cadre de partenariats à construire avec Seine-Maritime Numérique.

Les directions du Conseil départemental

Des rencontres ont également été organisées avec une partie des directions du Conseil départemental de la Seine-Maritime ayant un lien direct ou indirect avec le sujet du numérique sur les territoires :



Ces rencontres ont permis d'identifier les actions entreprises par les différentes directions en lien avec les usages numériques et remonter leurs projets en cours ou à venir.

Les porteurs de projets similaires

Le syndicat mixte a également interrogé des opérateurs publics de services numériques (OPSN) sur d'autres territoires ayant engagé une démarche similaire :



Ces échanges ont permis d'initier des perspectives de mutualisation sur la base de solutions éprouvées à des coûts adaptés.

Les freins identifiés pour la mise en œuvre du schéma

La phase de construction du SDUN a également permis d'identifier les freins au déploiement de projets d'usages numériques dans les différentes collectivités.



Le manque de visibilité sur les nouveaux usages et services



Le manque de compétences techniques



Une conduite du changement indispensable



Une appropriation politique longue



Des projets aux investissements trop lourds pour une seule collectivité

Axes Stratégiques du Schéma Départemental des Usages Numériques



AXES STRATÉGIQUES ET THÉMATIQUES ASSOCIÉES



Numérique pour tous

Identifier, accueillir et accompagner les personnes en difficulté avec le numérique

1

Assister, conseiller et faire des retours d'expérience aux collectivités

2

Animer et former les élus et agents des collectivités à l'utilisation des outils numériques

3 4

Sensibiliser les entreprises

5



Rapprocher les citoyens de leurs collectivités

Permettre aux citoyens de participer aux décisions prises par leurs collectivités

6

Développer les outils et canaux d'échanges d'informations entre les collectivités et les citoyens

7 8 9



Améliorer l'efficacité des collectivités

Fournir les services numériques essentiels au fonctionnement et à la cybersécurité des collectivités

10 11 12 13

Créer une centrale d'achat pour l'informatique dans les collectivités locales (matériels, logiciels, services)

14

Permettre aux collectivités de renforcer la connaissance de leur territoire

15



Accélérer les transitions

Accompagner les collectivités dans la gestion optimisée de leurs bâtiments

16

Accompagner les collectivités dans une gestion résiliente des services publics locaux

17 18 19 20

Développer un numérique responsable et éthique dans tous les territoires

21



Contribuer à la sécurité de l'espace public

Rendre les solutions de vidéoprotection accessibles à toutes les collectivités

22 23 24 25

Fournir les outils permettant de relayer les alertes en cas de survenance d'un risque

26



Développer l'attractivité des territoires

Accompagner les acteurs locaux dans la valorisation de leur patrimoine

27 28

Maintenir et développer l'offre de soins et de solidarités sur les territoires

29 30

Axe transverse : Le Numérique pour tous

Le Schéma Départemental des Usages Numériques, véritable feuille de route de Seine-Maritime numérique, porte une ambition forte : le numérique pour tous les citoyens et pour tous les acteurs du territoire. Cet axe transversal a pour objectif d'être progressivement mis en place dès 2024 sur le territoire de la Seine-Maritime.

Le Département souhaite à travers cet axe transverse développer et garantir prioritairement :

- Le numérique pour tous les citoyens : lutter contre l'illectronisme, nouvelle fracture sociale à l'ère du numérique. Le numérique doit permettre aux collectivités de se rapprocher davantage des publics en difficulté et ne pas constituer une barrière supplémentaire pour l'accès des citoyens à leurs droits ;
- Le numérique pour toutes les collectivités : mettre en place un espace d'accueil et de démonstration pour les collectivités locales et un centre de ressources de solutions numériques au service des territoires et des services publics locaux ;
- Le numérique pour toutes les entreprises : contribuer à sensibiliser les entreprises aux enjeux et solutions numériques disponibles sur le territoire afin de promouvoir et accompagner leurs projets, dynamiser leur compétitivité en les aidant à comprendre et anticiper les changements économiques, technologiques, sociétaux ou réglementaires qui impactent leurs activités et ceci en appui des structures en charge de développement économique.

Axe 1 : Rapprocher les citoyens de leurs collectivités

Qu'il habite la plus petite ou la plus grande commune du département, un citoyen doit être en mesure de réaliser, s'il le souhaite, la très grande majorité de ses démarches, auprès des collectivités locales, en ligne, 7 jours / 7 et 24h / 24. De même, les collectivités qui le souhaitent doivent pouvoir disposer d'un outil leur permettant d'informer les habitants de certains projets, d'organiser la concertation, de solliciter les avis et commentaires des habitants, etc.

Au cœur de cette démarche, deux thématiques sont ressorties des ateliers de co-construction :

- Premièrement, offrir aux citoyens la possibilité de donner leur avis et de s'exprimer sur les sujets qui les concernent directement, favorisant ainsi une participation plus forte des citoyens à la construction de leur cadre de vie
- Deuxièmement, développer les canaux d'échanges d'informations adaptés aux besoins des citoyens, leur permettant d'interagir aisément avec leurs collectivités et d'accéder rapidement à des informations pertinentes et des services opérationnels.

Ces deux thématiques sont interdépendantes pour renforcer la démocratie locale et participative, au moment où nous sommes confrontés à une remise en cause de ce modèle.

Axe 2 : Améliorer l'efficacité des collectivités

Sur le territoire, la phase de diagnostic a logiquement constaté une forte hétérogénéité entre les collectivités concernant leur équipement et leurs usages du numérique. Sans surprise, plus la collectivité est petite et a peu de moyens humains et financiers, moins elle est équipée et utilisatrice du numérique. Toutefois, l'ensemble des collectivités témoigne d'une volonté forte de pouvoir bénéficier de plus d'outils adaptés.

Pour y répondre, le schéma départemental prévoit de :

- Fournir à toutes les collectivités les outils et services numériques essentiels pour leur fonctionnement ;
- Accompagner les collectivités dans leurs achats de matériels informatiques et services numériques ;
- Fournir aux structures publiques les outils et moyens d'avoir la connaissance de leur territoire dans le but de prendre des décisions sur la base de données fiables ;
- Accompagner les collectivités dans le respect des textes de loi et notamment sur la mise en place d'un territoire numérique de confiance ;
- Tirer les enseignements en matière de cybersécurité des attaques dont ont été récemment victimes certaines collectivités normandes et proposer des solutions.

Axe 3 : Accélérer les transitions

Le Département de la Seine-Maritime est fortement engagé dans l'accompagnement et la coordination des acteurs de la transition énergétique et écologique de son territoire. Cela s'est formalisé encore récemment par deux actes forts : le vote en juin 2023 d'un Plan Climat 76 renforcé avec un nombre d'actions plus que doublé par rapport à la première version de 2020 mais aussi la création, avec l'État, d'un comité départemental de l'eau, regroupant 150 acteurs dans un but de gérer au mieux les ressources en eau des territoires.

Le Plan Climat 76 intègre la nécessité d'adapter le territoire de la Seine-Maritime aux effets du dérèglement climatique qui se traduit, notamment, par des risques significativement plus importants en fréquence et intensité d'événements extrêmes (canicules, précipitations, inondations, sécheresses) et davantage d'impacts sur les écosystèmes, les ressources en eau et en nourriture, la sécurité et la santé ou encore les infrastructures.

Sur toutes ces thématiques, le numérique permet d'avoir plus rapidement les informations sur ce qui se passe dans les territoires (via des réseaux de capteurs), de stocker ces données, de les analyser et de les traiter (via notamment de l'intelligence artificielle), d'obtenir rapidement des tableaux de bord d'aide à la décision (visualisation des données), d'alerter et de mettre en œuvre rapidement les décisions prises voire d'en automatiser beaucoup (via des systèmes de commandes à distance d'objets connectés (ouverture, fermeture de vannes, allumage, extinction d'éclairage public, etc.), et enfin de communiquer vers les citoyens.

Le numérique permet également une gestion plus efficace des bâtiments publics : leur sécurité tout d'abord mais aussi la gestion du chauffage, des consommations de fluides, etc.

Axe 4 : Contribuer à la sécurité de l'espace public

L'article 42 de la loi du 25 mai 2021 pour une sécurité globale préservant les libertés a prévu de nouvelles possibilités pour les collectivités territoriales et leurs groupements d'acquérir, d'installer et d'entretenir des dispositifs partagés de vidéoprotection. Les syndicats mixtes disposent de nouvelles possibilités pour mutualiser des dispositifs de vidéoprotection entre collectivités territoriales, dans un périmètre plus large que celui de l'EPCI à fiscalité propre d'appartenance.

Les besoins en investissement pour ces projets sont importants. En ce sens, la mutualisation de certaines infrastructures ou outils s'avère particulièrement pertinente. La logique de mutualisation est d'autant plus intéressante dans un contexte de partage des compétences entre les acteurs et les échelons territoriaux.

La phase de co-construction a permis de remonter un nombre important de besoins des collectivités pour contribuer à la sécurité de l'espace public. Le quatrième axe stratégique amène le syndicat à :

- Rendre accessible à toutes les collectivités des solutions de vidéoprotection ;
- Contribuer à lutter contre les incivilités ;
- Fournir les outils permettant de relayer les alertes en cas de survenance d'un risque.

Axe 5 : Développer l'attractivité des territoires

La Seine-Maritime dispose d'un patrimoine naturel, historique, économique et culturel de première importance, dont la valorisation doit être encore renforcée avec l'usage du numérique. Elle est en outre riche de projets de développement, tant sur sa façade maritime que dans ses territoires ruraux et urbains et tout autour de l'Axe Seine, qu'il est nécessaire de promouvoir pour ses habitants, mais aussi au-delà.

Le Schéma Départemental des Usages Numériques, en partenariat étroit avec les organisations publiques et privées concernées, se donne enfin comme objectif de contribuer au renforcement de l'attractivité du département et de ses territoires.

Par ailleurs, avec une population de 1 250 846 habitants au 1er janvier 2021, la Seine-Maritime est le premier département normand et le 15^e département français en nombre d'habitants. Au sein de cette population, 36,4% ont plus de 60 ans, 27% de la Seine-Maritime est concerné par une zone éligible aux aides de l'ARS concernant l'incitation des médecins généralistes libéraux à s'installer et à exercer dans les territoires les plus fragiles.

30

Fiches Actions



Thématique Identifier, accueillir et accompagner les personnes en difficulté avec le numérique



Contexte et Enjeux

- Le Département disposait depuis plusieurs années de 10 conseillers numériques (pour une cinquantaine en tout sur les territoires dans les différentes structures publiques et privées).
- De nombreux acteurs agissent aujourd'hui sur le territoire en faveur de l'inclusion des personnes en difficulté avec le numérique (associations, collectivités, CCAS, médiathèques, maisons France Services, Normandie Connectée, etc.), mais les initiatives départementales et locales prises jusqu'à présent nécessitent d'être probablement renforcées et coordonnées



Objectifs

- Établir un plan départemental concerté de lutte contre l'illectronisme ayant pour objectif :
 - D'animer et diffuser l'information sur les actions de chaque structure sur les territoires ;
 - De contribuer au développement des structures d'accompagnement dans les territoires en carence.
- Développer l'accès aux droits et au numérique ;
- Réduire les fractures numériques : accès à un ordinateur, accès à Internet, accès à un accompagnement dans les démarches, accès à des formations à l'usage des outils, etc.



Gouvernance

Pilote du Projet

Département de la Seine-Maritime

Rôle de SMN

Centre de ressources

Partenaires

Communes, EPCI, Région, CCAS, associations, MFS



Modalités d'Intervention de Seine-Maritime numérique

Conseil / Ingénierie de projet avec les actions suivantes :

- Former les personnes d'accueil (en mairie, CCAS, CMS) à la détection de l'illectronisme ;
- Cartographier les lieux d'accueil potentiels de personnes en situation d'illectronisme, identifier les zones en carence, mettre en place un dispositif d'aide aux porteurs de projet de création de tiers lieux dans les zones de carence.



Liens avec d'autres actions

- Développer un catalogue d'animations et de sensibilisation au numérique



Calendrier

Horizon 2024

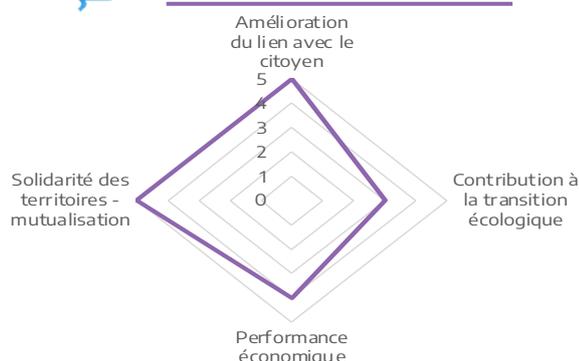


Cibles

Collectivités et usagers



Gains escomptés





Thématique

Assister, conseiller et faire des retours d'expérience aux collectivités

**Contexte et Enjeux**

- Des initiatives existantes sur le territoire mais parfois non connues ;
- Des territoires qui engagent des projets sans bénéficier des apprentissages de leurs voisins ;
- Une volonté de démontrer les bénéfices des projets réalistes d'usages numériques.

**Objectifs**

- Mettre en place un espace d'accueil et de démonstration pour les collectivités de solutions numériques pour favoriser le partage d'expérience et le transfert de savoirs sur le territoire et pour faciliter l'initiative de projets grâce à la démonstration des usages obtenus sur d'autres territoires ou d'usages innovants ;
- Mettre en place une équipe d'experts des usages du numérique en mesure d'accompagner les collectivités dans leurs projets ;
- Mettre en place un centre de ressources sur le numérique pour les collectivités locales (fiches pédagogiques, retours d'expériences) ;
- Sensibiliser les structures publiques locales aux enjeux et possibilités du numérique : diffuser des newsletters périodiques sur le numérique ;
- Organiser des demi-journées thématiques sur les territoires.

**Gouvernance****Pilote du Projet** SMN**Rôle de SMN** Centre de ressources**Partenaires** SDE76, Communes et EPCI, Région**Indicateurs de suivi**

- Nombre d'événements organisés ;
- Nombre de participants ;
- Nombre de mises en relation.

**Liens avec d'autres actions**

- 3 Développer un catalogue d'animations et de sensibilisation au numérique
- 4 Créer des réseaux d'échanges intra-collectivité

**Calendrier**

Horizon 2024

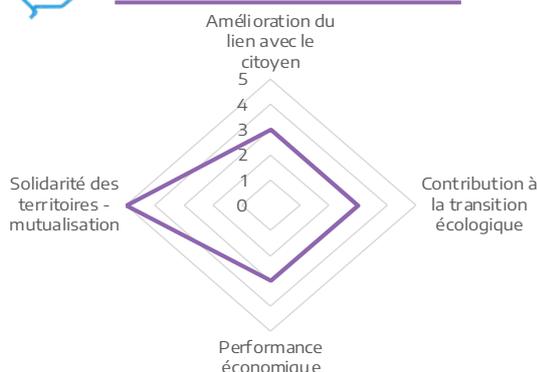
**Cibles**

Collectivités

**Modalités d'Intervention de Seine-Maritime numérique**

Conseil / Ingénierie de projet avec les actions suivantes :

- Organisation de sessions de retours d'expériences : organiser au moins une session par an en conviant, sous la forme d'une journée, d'un séminaire ou d'un petit-déjeuner, ses membres pour assister au retour d'expérience d'un territoire ayant conduit un projet d'usage numérique ;
- Réaliser une enquête annuelle auprès des collectivités du territoire pour recenser l'avancement des projets connus, le recensement de nouveaux projets, l'évaluation des projets terminés ;
- Mettre à disposition des membres une cartographie de projets pour une prise de contact facilitée.

**Gains escomptés**



Thématique Animer et sensibiliser les élus et agents des collectivités aux enjeux et à l'utilisation des outils numériques



Contexte et Enjeux

- Des niveaux de maturité hétérogènes sur les enjeux des usages numériques ;
- La nécessité pour les acteurs publics de s'emparer de ces sujets et de monter en compétence ;
- Des offres existantes mais peu visibles.



Objectifs

- Identifier les opérations existantes accessibles aux acteurs du territoire ;
- Organiser l'animation et la sensibilisation au numérique, à ses usages du quotidien et à ses usages innovants ;
- Favoriser l'appropriation des enjeux et encourager le portage des projets numériques.



Gouvernance

| | |
|-------------------------|-------------------------|
| Pilote du Projet | SMN |
| Rôle de SMN | Centre de ressources |
| Partenaires | CNFPT, Communes et EPCI |

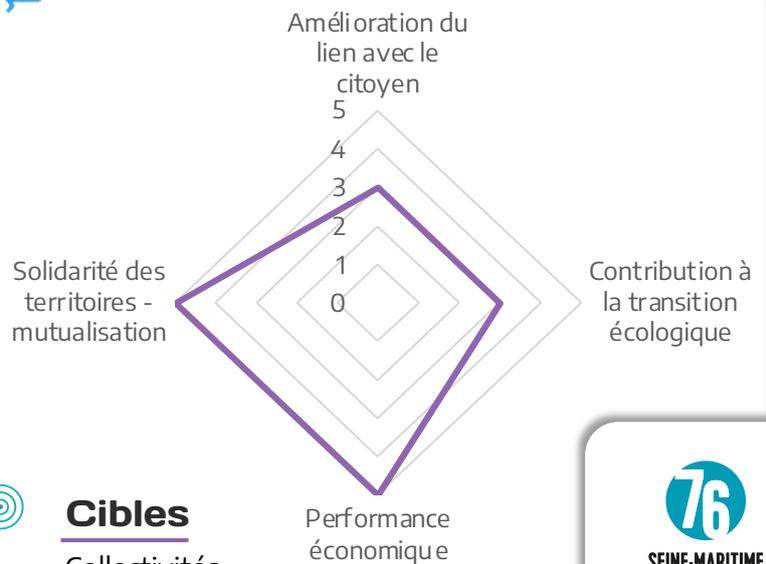


Indicateurs de suivi

- Enquête qualité sur les formations ;
- Augmentation de la maturité des décideurs sur les usages numériques ;
- Nombre de formations organisées (par typologie de formation, d'acteurs, de territoire) ;
- Nombre de personnes formées (par typologie de formation, d'acteurs, de territoire).



Gains escomptés



Liens avec d'autres actions

- 2 Créer un espace d'accueil et de démonstration de solutions numériques pour les territoires
- 4 Créer des réseaux d'échanges intra-collectivités



Calendrier

Horizon 2024



Cibles

Collectivités

Axe
Stratégique

NUMÉRIQUE POUR TOUS

Thématique

Animer et sensibiliser les élus et agents des collectivités aux enjeux et à l'utilisation des outils numériques



Contexte et Enjeux

- En Seine-Maritime, 515 communes sur 708 (3/4) ont moins de 1 000 habitants et 645 ont moins de 3 000 habitants (81% des communes). Les agents travaillant dans ces communes sont souvent isolés et censés maîtriser chacun beaucoup de domaines de compétences. Il est envisagé la création de réseaux d'échanges transversaux ayant pour but de développer les échanges entre agents de collectivités différentes sur des thématiques bien précises ;
- De même, il pourra être créé des réseaux d'échanges entre élus sur des thématiques à définir.



Objectifs

- Créer de réseaux d'échanges thématiques (marchés publics, services techniques, etc.) pour favoriser les échanges entre agents de toutes les collectivités et rompre l'isolement des agents des plus petites communes ;
- Appuyer le déploiement des initiatives territoriales en apportant des ressources techniques et méthodologiques ;
- Favoriser le partage d'expérience et le transfert de savoirs sur le territoire.



Gouvernance

Pilote du Projet SMN**Rôle de SMN** Centre de ressources**Partenaires** ADM76, CDG76,
Communes et EPCI

Indicateurs de suivi

- Nombre d'événements organisés ;
- Nombre de participants ;
- Nombre de mises en relation.



Liens avec d'autres actions

- 2 Créer un espace d'accueil et de démonstration de solutions numériques pour les territoires
- 3 Développer un catalogue d'animations et de sensibilisation au numérique



Calendrier

Horizon 2024



Cibles

Collectivités



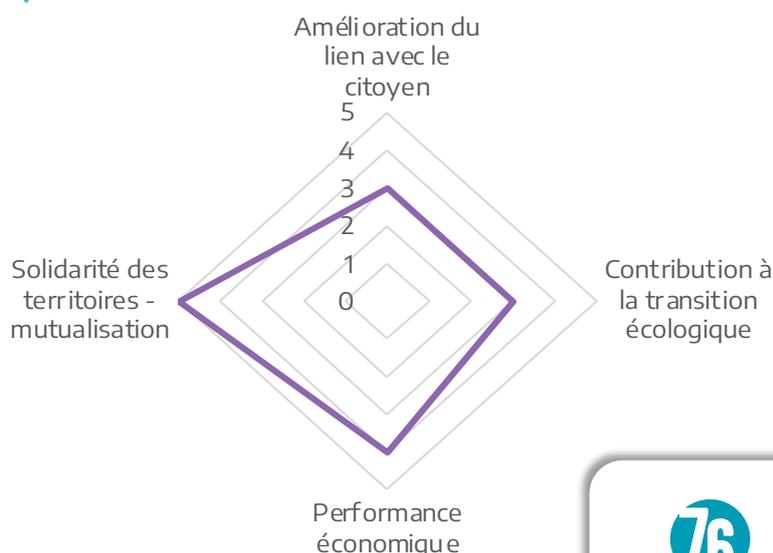
Modalités d'Intervention de Seine-Maritime numérique

Conseil / Ingénierie de projet avec les actions suivantes :

- Mise en relation des collectivités portant des projets sur des thématiques communes, afin qu'ils puissent bénéficier des apprentissages de chacun ;
- Organiser des sessions de retours d'expérience en lien avec l'action 2.



Gains escomptés





Thématique Sensibiliser les entreprises et les acteurs créateurs de richesses pour les territoires



Contexte et Enjeux

- Des niveaux de maturité hétérogènes en matière de numérique ;
- La nécessité pour les entreprises de s'emparer de ces sujets et de monter en compétence ;
- Des offres existantes mais peu visibles.



Objectifs

- Identifier les formations existantes accessibles aux acteurs du territoire (CCI notamment) ;
- Diagnostiquer la maturité des entreprises en matière de numérique ;
- Sensibiliser les entreprises sur les enjeux et les apports du numérique à travers des formations ;
- Favoriser l'appropriation des enjeux et encourager les projets numériques.



Gouvernance

Pilote du Projet SMN

Rôle de SMN Centre de ressources

Partenaires Les CCI du Territoire,
Région, AD
Normandie



Indicateurs de suivi

- Enquête qualité sur les formations ;
- Augmentation de la maturité des entreprises sur les usages numériques ;
- Nombre de formations organisées (par typologie de formation, d'entreprises, de territoire) ;
- Nombre de personnes formées (par typologie de formation, d'entreprises, de territoire).



Calendrier

Horizon 2024



Cibles

Entreprises



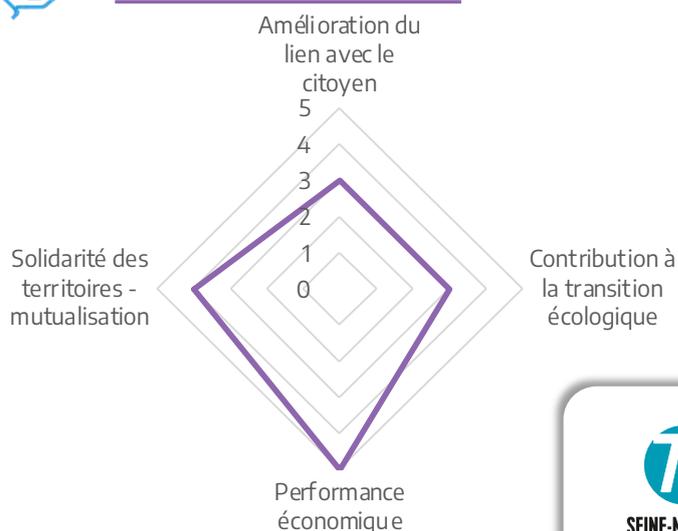
Modalités d'Intervention de Seine-Maritime numérique

Conseil / Ingénierie de projet avec les actions suivantes :

- Recenser l'information sur les formations existantes à l'échelle départementale à destination des entreprises sur le numérique ;
- Mener des actions de communication et d'information sur l'offre disponible pour les inciter à y participer ;
- Créer des formations sur les carences identifiées (en coordination avec la CCI) ;
- Mettre en place des groupes de travail thématiques avec des entreprises moteurs sur les sujets d'intelligence artificielle, Data, etc.



Gains escomptés



Axe
Stratégique**RAPPROCHER LES CITOYENS DE LEURS
COLLECTIVITÉS****Thématique**Permettre aux citoyens de participer aux décisions
prises par leurs collectivités**Contexte et Enjeux**

Lutter contre les fractures territoriales : les grandes collectivités du territoire disposent de plateformes de consultation des citoyens (appels à projet, boîtes à idées, sondages en ligne, budgets participatifs, etc.), alors que les plus petites ne disposent pas de suffisamment de ressources pour disposer de ce type d'outil.

**Objectifs**

- Renforcer l'engagement citoyen : en offrant un espace en ligne accessible à tous, permettant aux collectivités, quand elles le jugent pertinent de consulter les citoyens, permettant aux citoyens de s'exprimer sur des questions d'intérêt public, de proposer des idées, de donner leur avis et de contribuer au débat public ;
- Favoriser la transparence de l'action publique : en offrant un espace public où les débats et les contributions des citoyens sont visibles et accessibles à tous ;
- Faciliter la collecte de données et la prise de décision éclairée : collecter des données qualitatives et quantitatives provenant d'un large éventail de citoyens.

**Gouvernance****Pilote du Projet** SMN**Rôle de SMN** Centrale d'achat,
accompagnement**Partenaires** Communes et EPCI**Modalités d'Intervention de
Seine-Maritime numérique**

Opérateur et cofinanceur avec les actions suivantes :

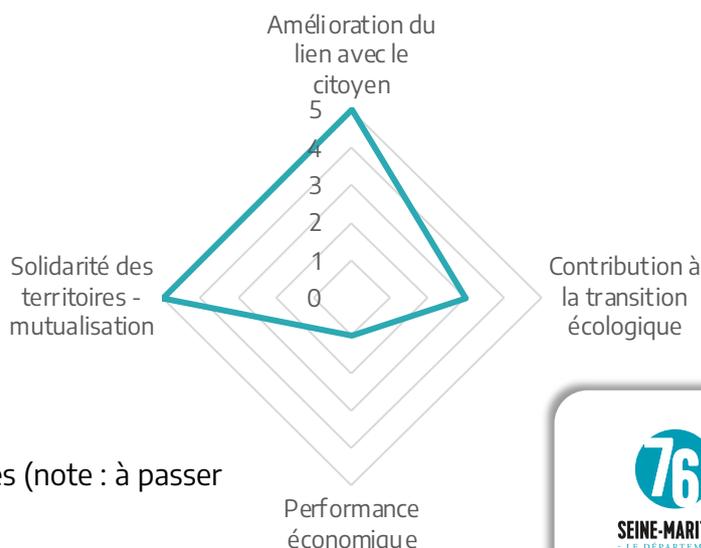
- Opérateur du projet : recenser les plateformes de consultation citoyenne du territoire, recenser l'ensemble des collectivités souhaitant disposer de la plateforme, définir la stratégie, construire le cahier des charges en lien avec les collectivités, contractualiser avec un prestataire ;
- Financer en partie le projet.

**Indicateurs de suivi**

- Nombre d'utilisateurs de la plateforme ;
- Volumes d'interactions sur la plateforme.

**Liens avec d'autres actions**

- 7 Permettre aux citoyens de réaliser leurs démarches administratives en ligne
- 10 Fournir les outils d'e-administration essentiels au fonctionnement des collectivités
- 14 Créer une centrale d'achat pour l'informatique dans les collectivités locales

**Gains escomptés****Calendrier**

Horizon 2025

**Cibles**Usagers & Collectivités (note : à passer
au premier plan)



Thématique Développer les outils et canaux d'échanges d'informations entre les collectivités et les citoyens



Contexte et Enjeux

Lutter contre les fractures territoriales : les grandes collectivités du territoire disposent de portails Internet citoyens, sites à partir desquels, une fois identifié, le citoyen peut réaliser des démarches administratives en ligne. Les plus petites ne disposent pas de suffisamment de ressources pour déployer ce type d'outil.



Objectifs

- Diminuer le temps de traitement des demandes usagers : gagner en rapidité et en fluidification en interconnectant les démarches avec les outils métiers ; diminuer le temps de réponse / instruction et assurer un suivi des demandes ;
- Possibilité de dématérialisation totale des démarches (demande de documents administratifs, prise de rendez-vous, réservation de salles, déclaration d'incidents, saisine par voie électronique) ou accessibles seulement physiquement en mairie.



Gouvernance

| | |
|-------------------------|------------------|
| Pilote du Projet | SMN |
| Rôle de SMN | Centrale d'achat |
| Partenaires | Centrale d'achat |



Modalités d'Intervention de Seine-Maritime numérique

Opérateur et cofinanceur avec les actions suivantes :

- Opérateur du projet : recenser les plateformes de gestion de relations usagers, recenser l'ensemble des collectivités souhaitant disposer de la plateforme, définir la stratégie, construire le cahier des charges en lien avec les collectivités, contractualiser avec un prestataire ;
- Financer en partie le projet.



Indicateurs de suivi

- Nombre d'utilisateurs de la plateforme ;
- Volumes d'interactions sur la plateforme.



Liens avec d'autres actions

- 6 Permettre aux citoyens de donner leur avis
- 10 Fournir les outils d'e-administration essentiels au fonctionnement des collectivités
- 14 Créer une centrale d'achat pour l'informatique dans les collectivités locales



Calendrier

Horizon 2026

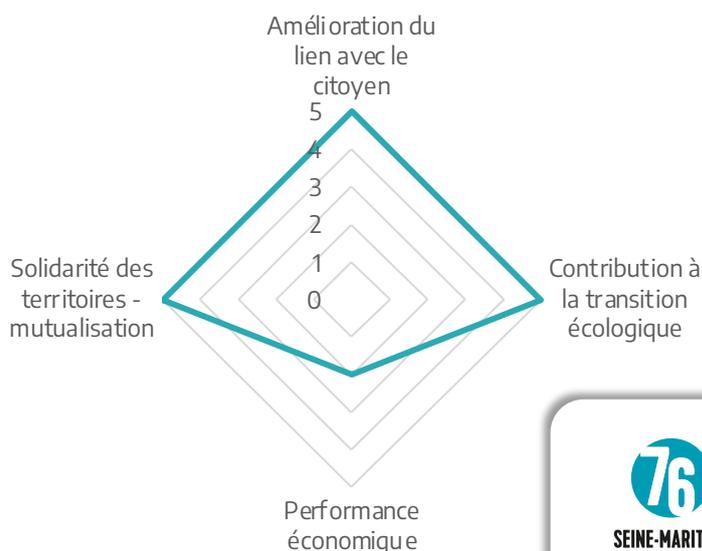


Cibles

Usagers & Collectivités



Gains escomptés





Thématique Développer les outils et canaux d'échanges d'informations entre les collectivités et les citoyens



Contexte et Enjeux

Lutter contre les fractures territoriales : les grandes collectivités du territoire disposent d'applications mobiles, alors que les plus petites ne disposent pas de suffisamment de ressources pour disposer de ce type d'outil. Les sites internet des collectivités ne respectent pas forcément toujours le RGPD (gouvernance de la donnée, cybersécurité) ni l'obligation d'accessibilité aux personnes ayant un handicap (RGAA). Ils ne sont pas toujours complètement sécurisés.



Objectifs

- Respecter la réglementation en matière de site internet pour l'ensemble des collectivités de la Seine-Maritime ;
- Améliorer l'accessibilité et l'efficacité des services municipaux : application mobile regroupant l'ensemble des services de la collectivité ainsi qu'un dispositif de signalement d'anomalies sur le domaine public.



Gouvernance

Pilote du Projet SMN

Rôle de SMN Centrale d'achat

Partenaires Communes et EPCI



Indicateurs de suivi

- Nombre de sites internet et d'applications créés ;
- Nombre d'utilisateurs de l'application mobile et des sites internet ;
- Volumes d'interactions sur l'application et le site internet.



Liens avec d'autres actions

- 6** Permettre aux citoyens de donner leur avis
- 10** Fournir les outils d'e-administration essentiels au fonctionnement des collectivités
- 14** Créer une centrale d'achat pour l'informatique dans les collectivités locales

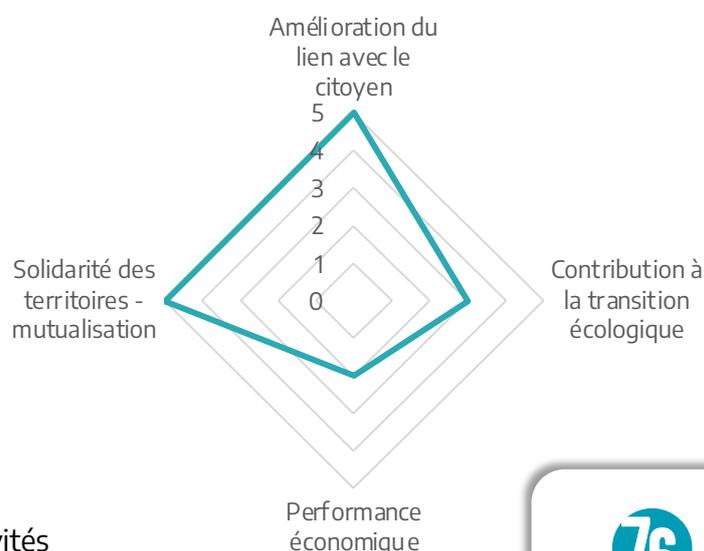


Modalités d'Intervention de Seine-Maritime numérique

Opérateur et cofinanceur avec les actions suivantes :

- Opérateur du projet : recenser les applications mobiles des collectivités et vérifier la conformité des sites internet, recenser l'ensemble des collectivités souhaitant disposer d'une application mobile et de site internet conforme, définir la stratégie, construire le cahier des charges en lien avec les collectivités, contractualiser avec un prestataire ;
- Financer en partie le projet.

Gains escomptés



Calendrier

Horizon 2025



Cibles

Usagers & Collectivités

Axe
Stratégique



RAPPROCHER LES CITOYENS DE LEURS COLLECTIVITÉS

Thématique Développer les outils et canaux d'échanges d'informations entre les collectivités et les citoyens



Contexte et Enjeux

Un environnement numérique de travail (ENT) est un portail en ligne qui centralise des services web destinés aux différents acteurs de la communauté éducative. Les collégiens et les lycéens du département disposent d'un ENT respectivement mis en place par le Département et la Région. Dans l'enseignement du premier degré, sa mise en place est variable suivant les territoires.



Objectifs

- Mettre en place un ENT pour le premier degré afin de d'établir un lien entre les élèves, les parents, les enseignants, l'administration et les partenaires extérieurs, diffuser les usages du numérique auprès de la communauté éducative et des parents et fournir un ensemble de services à valeur ajoutée ;
- Disposer de services de gestion (cahiers de texte, agendas), de services de communication (messagerie électronique, blogs, forums) et de services d'administration (gestion des usagers, statistiques) ;
- Développer un enseignement du numérique en faveur de la citoyenneté et des compétences numériques des élèves.



Gouvernance

| | |
|-------------------------|-------------------------------------|
| Pilote du Projet | SMN |
| Rôle de SMN | Centre de ressources |
| Partenaires | Communes et l'académie de Normandie |



Indicateurs de suivi

- Nombre de collectivités ayant déployé l'ENT ;
- Nombre d'utilisateurs de l'ENT ;
- Volumes d'interactions sur l'ENT.



Calendrier

Horizon 2027



Cibles

Collectivités



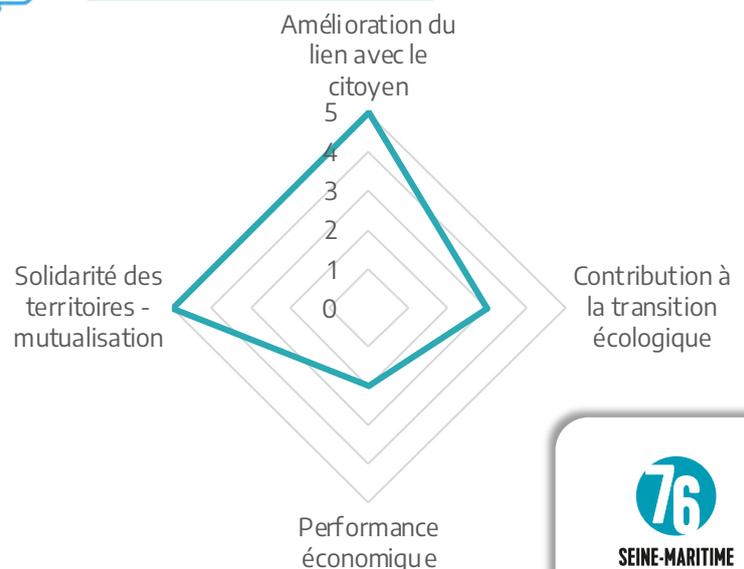
Modalités d'Intervention de Seine-Maritime numérique

Opérateur et cofinanceur avec les actions suivantes :

- Opérateur du projet : recenser les ENT du premier degré des collectivités, recenser l'ensemble des collectivités souhaitant disposer d'un ENT, définir la stratégie, construire le cahier des charges en lien avec les collectivités, contractualiser avec un prestataire ;
- Financer en partie le projet.



Gains escomptés





Thématique Fournir les services numériques essentiels au fonctionnement et à la cybersécurité des collectivités



Contexte et Enjeux

Le contexte réglementaire oblige les collectivités à dématérialiser un certain nombre de procédures administratives.

L'équipement des collectivités en outils et services numériques pour leur fonctionnement interne est très variable sur le territoire et dépend principalement de leur taille et donc de leurs moyens humains et financiers (91% des communes du département ont moins de 3000 habitants).



Objectifs

Proposer une offre clé en main d'un bouquet de service d'e-administration au meilleur prix grâce à la mutualisation pour l'ensemble des collectivités.



Gouvernance

| | |
|-------------------------|--|
| Pilote du Projet | SMN |
| Rôle de SMN | Centrale d'achat |
| Partenaires | Communes, EPCI, Département de la Seine- Maritime et ADM76 |



Indicateurs de suivi

- Nombre de collectivités souscrivant à l'offre ;
- Taux de satisfaction des collectivités.



Liens avec d'autres actions

- 6 Permettre aux citoyens de donner leur avis
- 7 Permettre aux citoyens de réaliser leurs démarches administratives en ligne
- 11 Proposer aux collectivités un outil d'archivage électronique légal
- 14 Créer une centrale d'achat pour l'informatique dans les collectivités locales



Calendrier

Horizon 2024



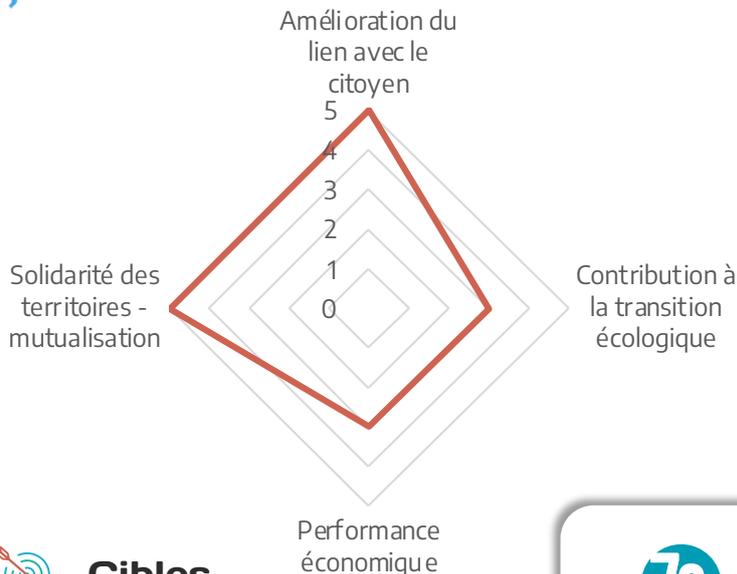
Modalités d'Intervention de Seine-Maritime numérique

Opérateur et cofinanceur avec les actions suivantes :

- Opérateur du projet : recenser l'ensemble des collectivités souhaitant disposer d'un bouquet de services d'e-administration, définir la stratégie, construire le cahier des charges en lien avec les collectivités, contractualiser avec un prestataire en envisageant la supra mutualisation ;
- Financer en partie le projet.



Gains escomptés



Cibles

Petites et moyennes collectivités



Thématique Fournir les services numériques essentiels au fonctionnement et à la cybersécurité des collectivités



Contexte et Enjeux

Maillon final de la dématérialisation des échanges administratifs, l'archivage électronique garantit le maintien de la chaîne de confiance numérique en répondant à des normes de sécurité, d'intégrité des données et d'accessibilité drastiques. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de promouvoir une dématérialisation complète des échanges avec l'assurance de préserver la valeur juridique et patrimoniale des originaux électroniques.



Objectifs

- Assurer la conformité légale et réglementaire : mettre en place un outil d'archivage électronique légal qui répond aux normes et exigences légales en matière d'archivage des documents pour les collectivités ;
- Garantir la souveraineté des données sur le territoire.



Gouvernance

Pilote du Projet SMN

Rôle de SMN Centrale d'achat

Partenaires Département, CDG76,
Communes et EPCI, Région



Indicateurs de suivi

- Nombre d'utilisateurs ;
- Volume de données échangées ;
- Volume de données hébergées.



Liens avec d'autres actions

- 10** Fournir les outils d'e-administration essentiels au fonctionnement des collectivités
- 14** Créer une centrale d'achat pour l'informatique dans les collectivités locales



Cibles

Collectivités



Calendrier

Horizon 2027



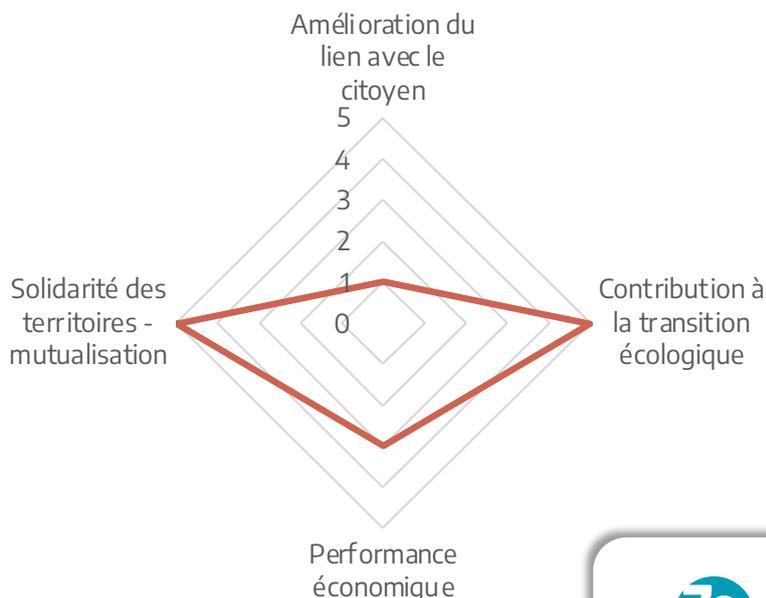
Modalités d'Intervention de Seine-Maritime numérique

Opérateur et cofinanceur avec les actions suivantes :

- Opérateur du projet : Étudier/recenser les offres d'hébergement des données existantes sur le territoire permettant de garantir aux membres un niveau élevé de sécurité et de souveraineté, contractualiser avec un prestataire en envisageant la supra mutualisation ;
- Financer en partie le projet.



Gains escomptés





Thématique

Fournir les services numériques essentiels au fonctionnement et à la cybersécurité des collectivités

**Contexte et Enjeux**

Fonction créée par le règlement européen à la protection des données (RGPD), le Délégué à la protection des données (DPD) est la personne qui veille au respect du cadre légal concernant la protection des données au sein d'une organisation. La nomination d'un DPD est obligatoire pour toute autorité publique ou tout organisme public depuis 2018.

Mais beaucoup de collectivités ne respectent pas forcément cette obligation faute généralement de compétences et de moyens. La CNIL a récemment commencé à mettre en demeure certaines collectivités de désigner un DPD.

**Objectifs**

- Accompagner les collectivités en leur proposant une solution mutualisée avec les actions suivantes :
- Réaliser l'inventaire des données personnelles traitées ;
- Sensibiliser et informer les agents et élus sur la réglementation ;
- Faire des recommandations sur la mise en conformité ;
- Réaliser des analyses d'impact sur les données sensibles.

**Gouvernance**

| | |
|-------------------------|---|
| Pilote du Projet | CDG76 |
| Rôle de SMN | Centre de coordination et fournisseur d'un outil de suivi |
| Partenaires | Communes et EPCI, ADICO |

**Modalités d'Intervention de Seine-Maritime numérique**

Opérateur et cofinanceur avec les actions suivantes :

- Recenser l'ensemble des collectivités souhaitant disposer d'un DPD mutualisé, promouvoir les offres du CDG ;
- Proposer aux collectivités un outil en ligne leur permettant de suivre leur mise en conformité.

**Indicateurs de suivi**

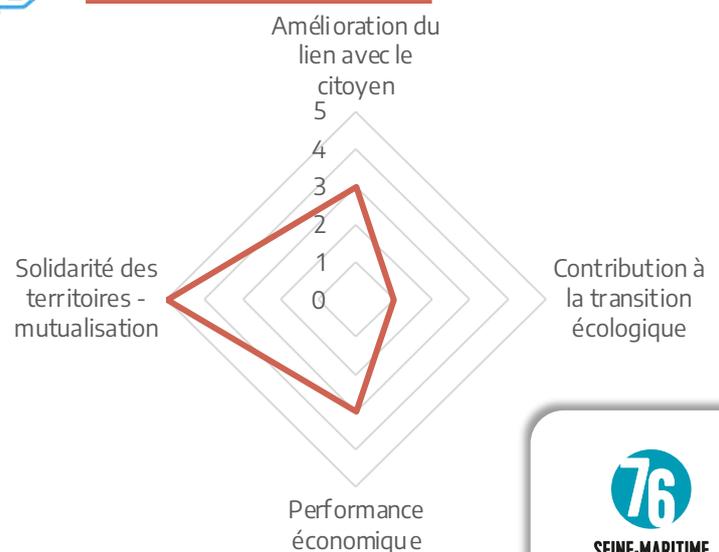
- Nombre de collectivités ayant mutualisé leur DPD

**Calendrier**

Horizon 2024

**Cibles**

Collectivités

**Gains escomptés**



Thématique

Fournir les services numériques essentiels au fonctionnement et à la cybersécurité des collectivités



Contexte et Enjeux

Au sein des collectivités, l'utilisation des outils informatiques et des applications « métiers » est en croissance constante. Dans le même temps, les cyberattaques progressent et 30 % des collectivités ont été victimes d'un rançongiciel. Or les petites collectivités, ne disposent pas des moyens humains pour se protéger efficacement des cyber-attaques.



Objectifs

- Mettre en place une cellule cyber en proposant un accompagnement basé sur des packs cyber pour couvrir un large périmètre avec des solutions techniques, de la sensibilisation et de l'accompagnement.



Gouvernance

Pilote du Projet

CDG76, Région

Rôle de SMN

Centre de coordination des moyens RH

Partenaires

Communes et EPCI, AD Normandie (CSIRT, Campus), Gendarmerie nationale, ANSSI



Modalités d'Intervention de Seine-Maritime numérique

Opérateur : Recenser l'ensemble des collectivités souhaitant disposer de sensibilisation et d'audit en matière de cybersécurité, se rapprocher des partenaires identifiés.

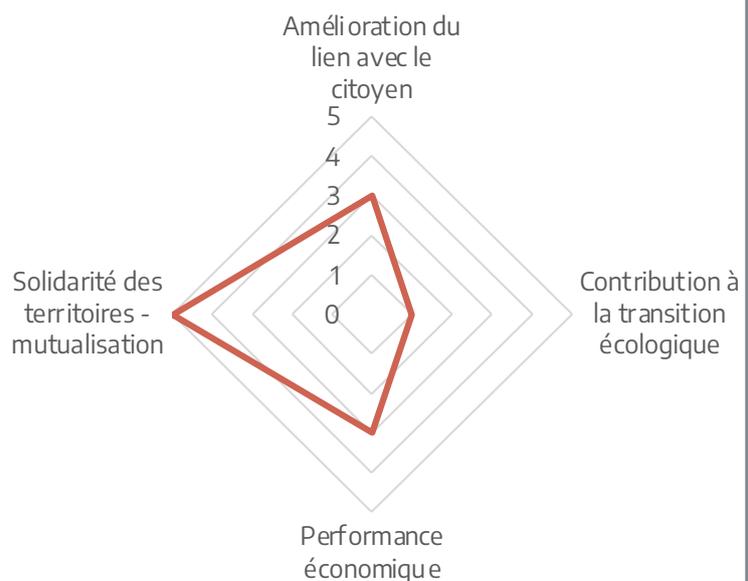


Indicateurs de suivi

- Enquête qualité sur les formations ;
- Augmentation de la maturité des collectivités sur la cybersécurité ;
- Nombre de formations organisées (par typologie de formation, d'acteurs, de territoire) ;
- Nombre de personnes formées (par typologie de formation, d'acteurs, de territoire).



Gains escomptés



Liens avec d'autres actions

- 3 Développer un catalogue d'animations et de sensibilisation au numérique



Calendrier

Horizon 2024



Cibles

Collectivités



Thématique Accompagner et conseiller les collectivités dans leurs achats informatiques (matériels, logiciels, services)



Contexte et Enjeux

Des collectivités qui ne disposent pas toujours de moyens financiers et de ressources humaines pour acquérir des solutions techniques pertinentes et face à l'évolution rapide des technologies et des outils ont besoin de conseils et d'accompagnement.



Objectifs

- Favoriser la mutualisation de moyens ;
- Générer des économies auprès des collectivités ;
- Favoriser l'homogénéité des solutions techniques sur le territoire.



Gouvernance

Pilote du Projet

SMN

Rôle de SMN

Centrale d'achat

Partenaires

Communes et EPCI, structures de mutualisation pour envisager la supra mutualisation



Modalités d'Intervention de Seine-Maritime numérique

Conseil / ingénierie de projet en :

- Définissant le périmètre et les cibles ;
- Référençant, cataloguant les produits et les solutions pour alimenter le catalogue de services au fur et à mesure ;
- Mettant en place la possibilité de réaliser des achats groupés en cas de demande des collectivités.



Indicateurs de suivi

- Nombre de collectivités ayant bénéficié des actions de mutualisation ;
- Économies réalisées.



Gains escomptés

Amélioration du lien avec le citoyen

5

4

3

2

1

0

Solidarité des territoires - mutualisation

Contribution à la transition écologique

Performance économique



Liens avec d'autres actions

6 7 8 10 11 16 17 18

19 23 24 25



Calendrier

Horizon 2024



Cibles

Collectivités



Thématique Permettre aux collectivités de renforcer la connaissance de leur territoire



Contexte et Enjeux

Avec l'accélération de la numérisation de l'économie et de la société, de plus en plus de données sont produites dans les territoires. Elles concernent tous les secteurs de l'économie et toutes les compétences des collectivités : de l'éclairage public à l'arrosage automatique, des services scolaires à l'eau potable, de la vidéoprotection aux mobilités, etc. Ces données, par la connaissance du territoire qu'elles apportent, constituent un formidable levier pour le pilotage des politiques publiques locales. Elles facilitent notamment l'établissement de diagnostics, la mise en place d'outils d'aide à la décision et le développement de nouveaux services aux citoyens.



Objectifs

- Établir une gouvernance de la donnée au niveau départemental avec le partenariat de la Région ;
- Achat groupé de données (orthophotoplan, Plan de corps de rue simplifié (PCRS)) ;
- Création d'une banque de données ayant vocation à collecter l'ensemble des données des collectivités ;
- Fournir aux collectivités les outils de collecte, stockage, analyse, visualisation des données collectées.



Gouvernance

| | |
|-------------------------|------------------|
| Pilote du Projet | Région (CRIGE) |
| Rôle de SMN | Centrale d'achat |
| Partenaires | Communes et EPCI |



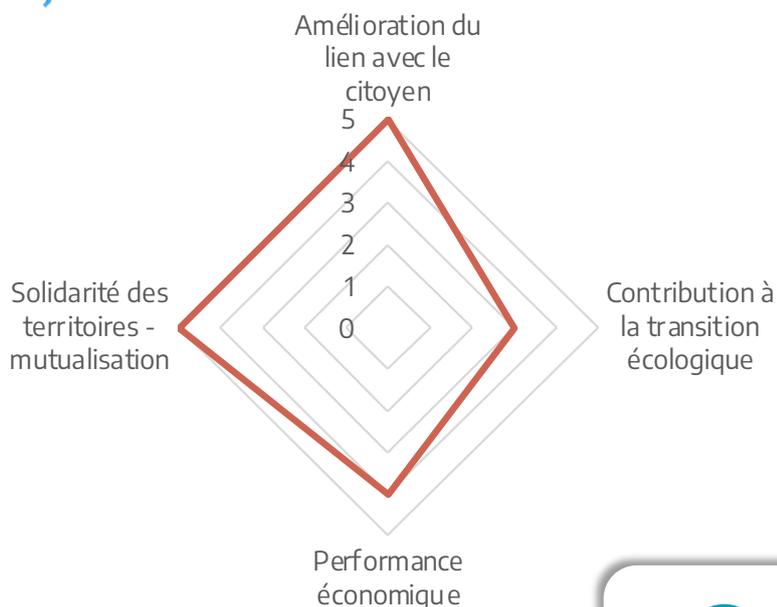
Modalités d'Intervention de Seine-Maritime numérique

Conseil / ingénierie de projet :

- Mise en place d'un groupe de travail avec les collectivités et la Région pour définir les besoins.



Gains escomptés



Calendrier

Horizon 2025



Cibles

Collectivités



Thématique Accompagner les collectivités dans la gestion optimisée de leurs bâtiments



Contexte et Enjeux

La loi ELAN et son décret « tertiaire » oblige les collectivités à améliorer le système de gestion de l'énergie dans leurs bâtiments, avec des obligations d'amélioration des performances des bâtiments tertiaires (gain de 40% avant 2030, 50% avant 2040 et 60% avant 2050).

Dans le même temps, le développement du numérique offre de nouvelles perspectives pour la gestion des bâtiments publics et privés (Gestion technique des bâtiments (GTB), Gestion technique centralisée (GTC)).



Objectifs

- Atteindre les objectifs attendus du Décret tertiaire ;
- Améliorer la performance des bâtiments (économies d'énergies, réduction des coûts d'exploitation, diminution des coûts de maintenance, suivi du bâtiment grâce à la gestion des installations techniques) ;
- Développer de nouveaux services (automatisation des tâches, maintenance prédictive, visualisation de l'ensemble des consommations des fluides du patrimoine).



Gouvernance

| | |
|-------------------------|------------------|
| Pilote du Projet | SMN |
| Rôle de SMN | Centrale d'achat |
| Partenaires | Communes et EPCI |



Modalités d'Intervention de Seine-Maritime numérique

Opérateur et cofinanceur avec les actions suivantes :

- Opérateur du projet : recenser l'ensemble des collectivités souhaitant disposer de cette offre, définir la stratégie, construire le cahier des charges en lien avec les collectivités, contractualiser avec un prestataire ;
- Financer en partie le projet.

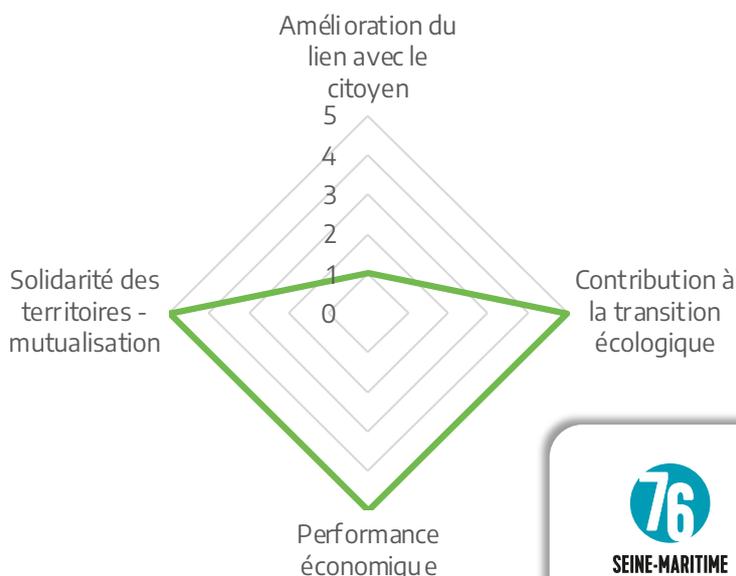


Indicateurs de suivi

- Évolution des consommations par type de fluide d'une année sur l'autre à l'échelle du patrimoine et par bâtiment



Gains escomptés



Liens avec d'autres actions

- 14** Créer une centrale d'achat pour l'informatique dans les collectivités locales



Calendrier

Horizon 2026



Cibles

Collectivités



Thématique Accompagner les collectivités dans une gestion résiliente des services publics locaux



Contexte et Enjeux

Avec la hausse des températures et la réduction de la pluviométrie en été, dues au réchauffement climatique, les collectivités doivent évoluer vers une gestion plus raisonnée de leurs espaces verts pour préserver la ressource en eau potable. Concrètement, cela peut se traduire de plusieurs manières : mise en place de solutions de récupération des eaux pluviales, utilisation de pluviomètre automatique pour ne pas arroser après des précipitations, détection des fuites et blocages sur les systèmes d'irrigation, mise en place d'arrosages localisés, type goutte à goutte ou micro-aspersion, etc.



Objectifs

- Économiser l'eau : 20% d'économie d'eau, allant jusqu'à 50% suite à des réglages fins ;
- Libérer du temps aux agents d'exploitation pour d'autres tâches ;
- Gestion centralisée de l'arrosage pilotable à distance ;
- Diminution des coûts d'exploitation et de maintenance.



Gouvernance

| | |
|-------------------------|------------------|
| Pilote du Projet | SMN |
| Rôle de SMN | Centrale d'achat |
| Partenaires | Communes et EPCI |



Indicateurs de suivi

- Évolution des consommations d'eau liées à l'arrosage



Liens avec d'autres actions

- 14 Créer une centrale d'achat pour l'informatique dans les collectivités locales



Calendrier

Horizon 2026



Cibles

Collectivités



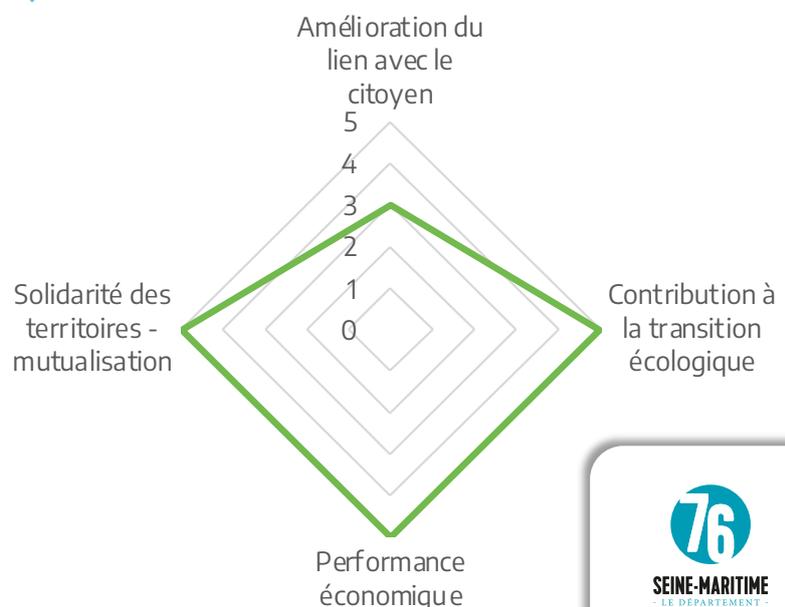
Modalités d'Intervention de Seine-Maritime numérique

Opérateur et cofinanceur avec les actions suivantes :

- Opérateur du projet : recenser l'ensemble des collectivités souhaitant disposer de cette offre, définir la stratégie, construire le cahier des charges en lien avec les collectivités, contractualiser avec un prestataire ;
- Financer en partie le projet.



Gains escomptés





Thématique Accompagner les collectivités dans une gestion résiliente des services publics locaux



Contexte et Enjeux

La création en juin 2023 de la Commission départementale de l'Eau en Seine-Maritime commission co-pilotée par le Préfet et le Président du Département, a permis de mettre autour de la table l'ensemble des acteurs du cycle de vie de l'eau potable allant de la gestion des bassins versants, de la lutte contre les submersions jusqu'aux utilisateurs finaux (industrie, agriculture, citoyens) en passant par les collectivités gérant la distribution et les exploitants de réseaux.

L'utilisation des objets connectés et du numérique est un des axes de travail pour optimiser le suivi, le pilotage et la gestion de cette ressource devenue désormais précieuse : l'eau potable, mais aussi pour lutter contre les risques de submersion et d'inondation.



Objectifs

- Seine-Maritime numérique souhaite mener une réflexion avec les syndicats d'eau et les collectivités pour proposer un accompagnement dans l'optimisation des réseaux d'eau et notamment la mise en place d'une gestion connectée des réseaux pour réaliser des économies.



Gouvernance

Pilote du Projet

Commission départementale de l'eau

Rôle de SMN

Prestataire technique et conseil sur les aspects numériques

Partenaire

Communes et EPCI, syndicats d'eau de la Seine-Maritime



Indicateurs de suivi

- Évolution des consommations des réseaux d'eau d'une année sur l'autre



Liens avec d'autres actions

14

Créer une centrale d'achat pour l'informatique dans les collectivités locales



Calendrier

Horizon 2027



Cibles

Collectivités



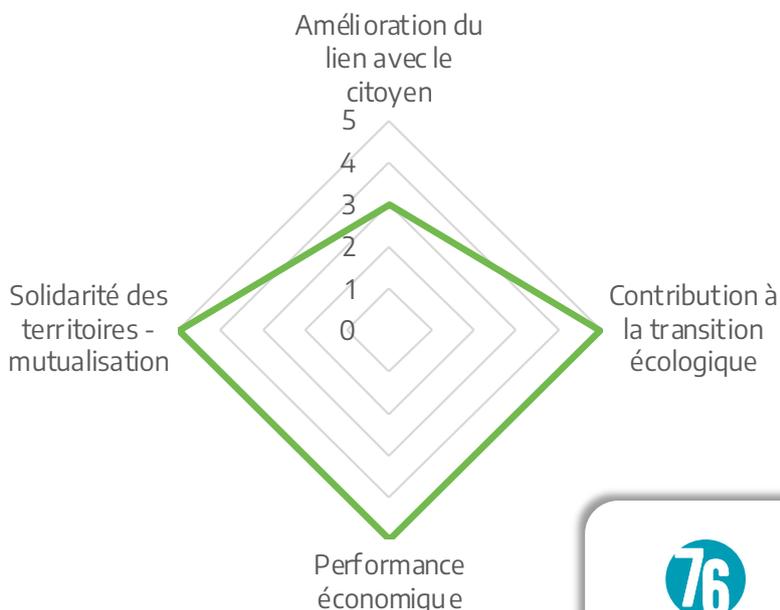
Modalités d'Intervention de Seine-Maritime numérique

Opérateur avec les actions suivantes :

- Contribue à l'atelier numérique dans le cadre de la commission départementale de l'eau ;
- Fourniture aux acteurs publics concernés des outils et réseaux permettant de déployer les politiques publiques concertées en faveur de la préservation de la ressource en eau potable.



Gains escomptés





Thématique Accompagner les collectivités dans une gestion résiliente des services publics locaux



Contexte et Enjeux

Sur le territoire, de nombreuses collectivités ont installé des points d'apport volontaire. Mais la saturation des points d'apport volontaire crée souvent des nuisances visibles et préjudiciables à l'image du service public, d'autant plus que les usagers déposent généralement leurs sacs autour du conteneur saturé. Parfois, à l'opposé, ces containers sont vidés alors qu'ils n'étaient que partiellement remplis. Il est donc intéressant de munir les points d'apport volontaire de capteurs de remplissage communicants afin de déclencher le vidage de ces bacs. Le suivi du remplissage des points d'apport volontaire est une condition indispensable d'optimisation des collectes.



Objectifs

- Éviter les dépôts sauvages ;
- Gain de temps pour les agents ;
- Qualité perçue des espaces publics ;
- Optimisation des rotations des camions et donc économies.



Gouvernance

| | |
|-------------------------|------------------|
| Pilote du Projet | SMN |
| Rôle de SMN | Centrale d'achat |
| Partenaires | Communes et EPCI |



Modalités d'Intervention de Seine-Maritime numérique

Opérateur et cofinanceur avec les actions suivantes :

- Opérateur du projet : recenser l'ensemble des collectivités souhaitant disposer de cette offre, définir la stratégie, construire le cahier des charges en lien avec les collectivités, contractualiser avec un prestataire ;
- Financer en partie le projet.



Indicateurs de suivi

- Évolution des temps de tournée d'une année sur l'autre



Gains escomptés



Liens avec d'autres actions

- 14** Créer une centrale d'achat pour l'informatique dans les collectivités locales
- 25** Lutter contre les dépôts sauvages



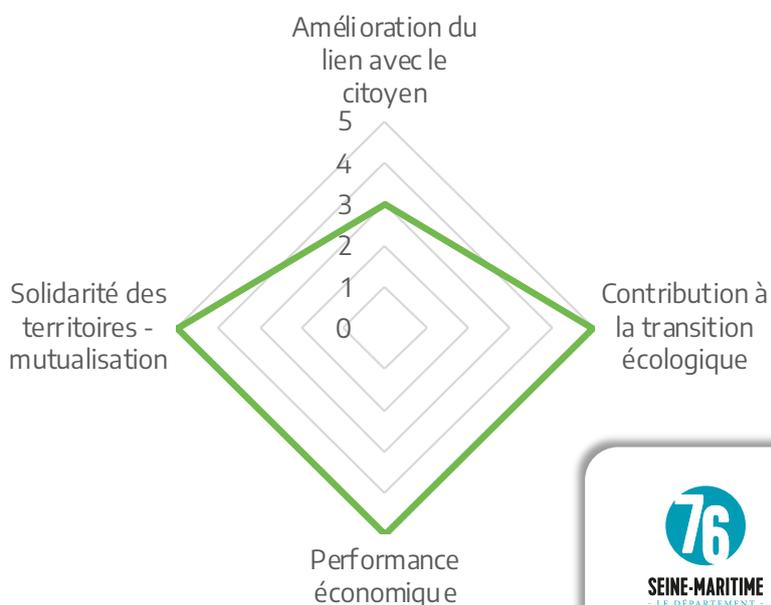
Calendrier

Horizon 2026



Cibles

Collectivités





Thématique Accompagner les collectivités dans une gestion résiliente des services publics locaux



Contexte et Enjeux

La mise en place d'un éclairage public connecté permet de réaliser des économies à différents niveaux (coûts, pollution lumineuse, etc.). Le système permet d'adapter l'éclairage en fonction de la fréquentation et donc d'assurer une meilleure sécurité (pour les piétons et les conducteurs). Sur le territoire, le Syndicat Départemental d'Energie de la Seine-Maritime, la Métropole Rouen Normandie et de nombreuses communes sont les autorités organisatrices des missions des services publics de l'électricité (AOMSPE).

Les réseaux d'internet des objets permettent de générer des économies importantes sur l'éclairage public.



Objectifs

- La mise en place d'un éclairage public connecté permet un retour sur investissement en 2 à 3 ans.



Gouvernance

| | |
|--------------------------------|------------------|
| Coordonnateur du Projet | SMN |
| Rôle de SMN | Centrale d'achat |
| Partenaires | Communes et EPCI |



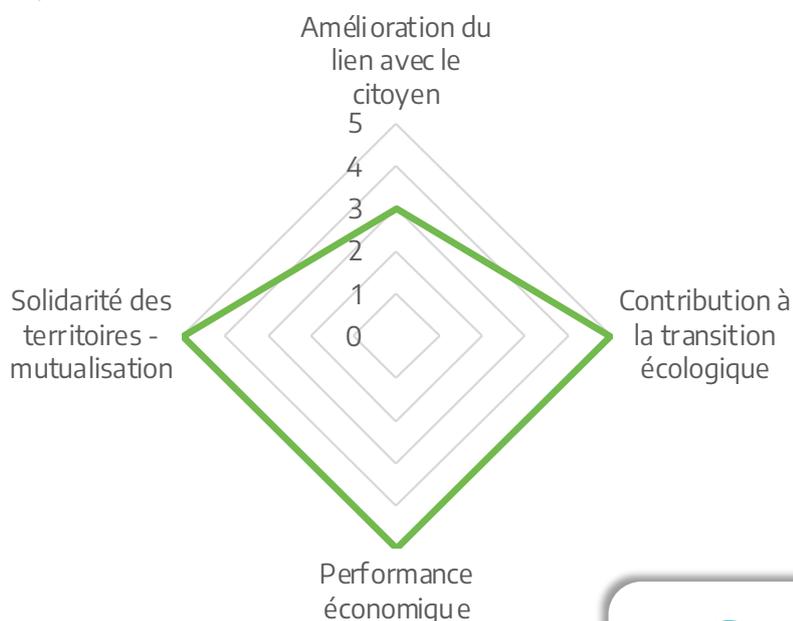
Modalités d'Intervention de Seine-Maritime numérique

Opérateur et cofinanceur avec les actions suivantes :

- Opérateur du projet : se rapprocher des AOMSPE pour définir la stratégie à adopter ;
- Financer en partie le projet.



Gains escomptés



Indicateurs de suivi

- Économies générées.



Calendrier

Horizon 2026



Cibles

Collectivités



Thématique

Développer un numérique responsable et éthique dans tous les territoires



Contexte et Enjeux

Le numérique est un secteur ayant a priori un impact positif dans le domaine de la lutte pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre. En effet, la dématérialisation des process entraîne notamment une réduction des volumes d'impression, une limitation des déplacements, ... Cependant, le numérique n'est pas complètement vertueux. Déjà, son développement important entraîne maintenant des conséquences importantes sur ce volet des émissions des gaz à effet de serre. Certains experts estiment que le numérique pourrait être responsable de 10% des émissions à horizon 2030.

Surtout, les équipements numériques sont consommateurs de beaucoup de ressources en matériaux qui nécessitent d'être extraites de la terre et polluent, énormément notamment l'eau potable.

Enfin, un numérique responsable n'est pas uniquement un numérique sobre mais aussi un numérique accessible à tous et créateur d'emploi local qualifié.



Objectifs

- Réduire l'empreinte écologique, économique et sociale des technologies de l'information et de la communication (TIC) ;
- Disposer des outils pour progresser et réduire progressivement l'impact du numérique.



Gouvernance

Pilote du Projet SMN

Rôle de SMN Centre de ressources

Partenaires Communes et EPCI



Modalités d'Intervention de Seine-Maritime numérique

Conseil / ingénierie de projet :

- Mettre en relation les collectivités et développer une offre de reconditionnement d'objets électroniques.



Indicateurs de suivi

- Mise en place en Seine-Maritime du baromètre national piloté par la DiNum et par des OPSN membres de Déclic.



Calendrier

Horizon 2025

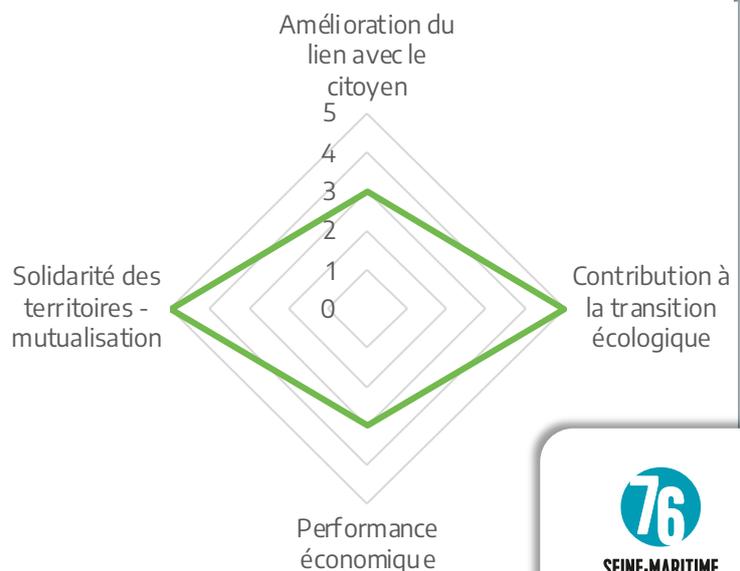


Cibles

Collectivités



Gains escomptés





Thématique Rendre les solutions de vidéoprotection accessibles à toutes les collectivités



Contexte et Enjeux

Un nombre croissant de collectivités Seinomarines installent des caméras de vidéosurveillance. La visualisation en temps réel de ces images a un coût très élevé et est très difficilement accessible pour les territoires ruraux.

La mutualisation d'un centre de supervision pourrait permettre à toutes les collectivités (dont les plus petites) de rassembler dans un même lieu, en temps réel, les yeux et la tête de la sécurité urbaine ; centre piloté 24h/24 7 jours/7 par des agents. La mise en place d'un centre de supervision départemental est désormais permise depuis la loi sécurité globale.



Objectifs

- Contribuer à réduire les actes de délinquance sur le territoire ;
- Contribuer à augmenter le sentiment de sécurité sur le territoire.



Gouvernance

| | |
|-------------------------|-------------------------------|
| Pilote du Projet | SMN |
| Rôle de SMN | Centrale d'achat |
| Partenaires | Département, Communes et EPCI |



Indicateurs de suivi

- Évolution du nombre de faits de délinquance d'une année sur l'autre ;
- Nombre de résolution de plaintes grâce à la vidéoprotection



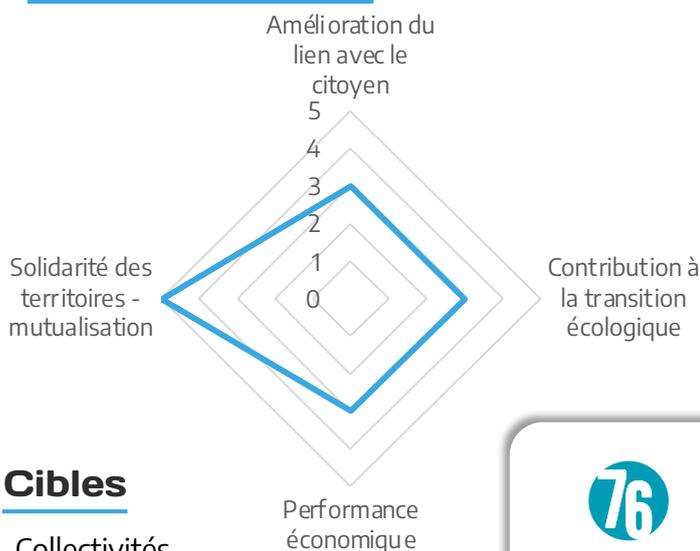
Modalités d'Intervention de Seine-Maritime numérique

Opérateur et cofinanceur :

- Opérateur du projet : définir la stratégie avec les collectivités, construire le cahier des charges en lien avec les collectivités, contractualiser avec un prestataire ou en trouvant un partenariat avec un établissement de mutualisation ;
- Financer en partie le projet ;
- Accompagner les collectivités à l'obtention des autorisations préfectorales nécessaires.



Gains escomptés



Liens avec d'autres actions

- 23** Contribuer à la sécurisation des zones d'activités
- 24** Fournir aux collectivités les outils de protection et supervision des bâtiments publics
- 25** Lutter contre les dépôts sauvages



Calendrier

Horizon 2027



Cibles

Collectivités



Thématique Rendre les solutions de vidéoprotection accessibles à toutes les collectivités



Contexte et Enjeux

Un nombre croissant de collectivités Seinomarines installent des systèmes de vidéoprotection. La mutualisation de ces achats permettra aux collectivités de réduire leur coût et ainsi développer la sécurité sur les zones d'activités économiques.



Objectifs

- Contribuer à sécuriser les sites d'entreprises et les personnels ;
- Contribuer à réduire les incivilités



Gouvernance

| | |
|-------------------------|------------------|
| Pilote du Projet | SMN |
| Rôle de SMN | Centrale d'achat |
| Partenaires | Communes et EPCI |



Indicateurs de suivi

- Évolution du nombre de faits de délinquance d'une année sur l'autre ;
- Nombre de résolution de plaintes grâce à la vidéoprotection.



Liens avec d'autres actions

- 14 Créer une centrale d'achat pour l'informatique dans les collectivités locales
- 22 Fournir aux collectivités un centre de supervision départemental



Calendrier

Horizon 2025



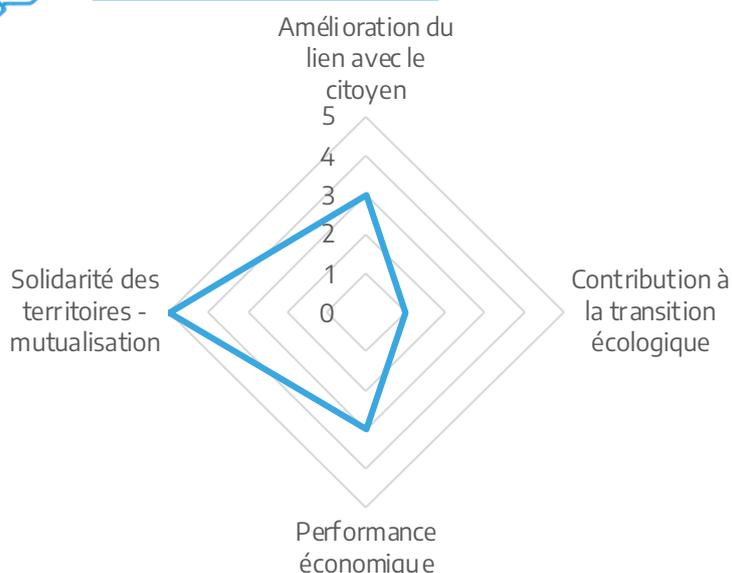
Modalités d'Intervention de Seine-Maritime numérique

Conseil / ingénierie de projet en :

- Définissant le périmètre et les cibles ;
- Référençant, cataloguant les produits et les solutions pour alimenter le catalogue de services au fur et à mesure ;
- Mettant en place la possibilité de réaliser des achats groupés en cas de demande des collectivités.



Gains escomptés



Cibles

Collectivités



Thématique Rendre les solutions de vidéoprotection accessibles à toutes les collectivités



Contexte et Enjeux

Un nombre croissant de collectivités Seinomarines installent des caméras de vidéosurveillance dans leurs bâtiments publics. La mutualisation de ces achats permettra aux collectivités de réduire leur coût et ainsi sécuriser les bâtiments publics.



Objectifs

- Contribuer à renforcer la sécurité publique en dissuadant les actes criminels et en facilitant l'identification des auteurs en cas d'incidents ;
- Surveiller et prévenir les dommages matériels aux bâtiments publics, ainsi que les comportements nuisibles ou délictueux.



Gouvernance

| | |
|-------------------------|------------------|
| Pilote du Projet | SMN |
| Rôle de SMN | Centrale d'achat |
| Partenaires | Communes et EPCI |



Modalités d'Intervention de Seine-Maritime numérique

Conseil / ingénierie de projet en :

- Définissant le périmètre et les cibles ;
- Référençant, cataloguant les produits et les solutions pour alimenter le catalogue de services au fur et à mesure ;
- Mettant en place la possibilité de réaliser des achats groupés en cas de demande des collectivités.

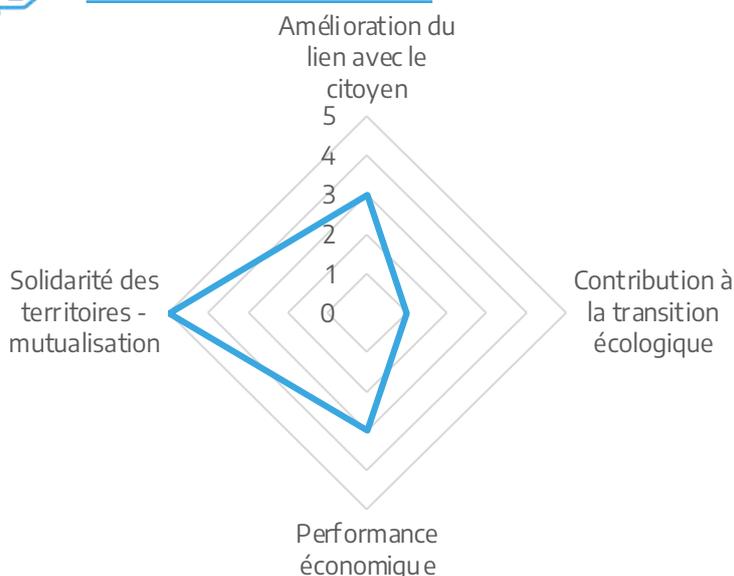


Indicateurs de suivi

- Évolution du nombre de faits de délinquance d'une année sur l'autre
- Nombre de résolution de plaintes grâce à la vidéoprotection.



Gains escomptés



Liens avec d'autres actions

- 14** Créer une centrale d'achat pour l'informatique dans les collectivités locales
- 22** Fournir aux collectivités un centre de supervision départemental



Calendrier

Horizon 2025



Cibles

Collectivités



Thématique Rendre les solutions de vidéoprotection accessibles à toutes les collectivités



Contexte et Enjeux

Un nombre croissant de collectivités Seinomarines installent des caméras de vidéosurveillance. La mutualisation de ces achats permettra aux collectivités de réduire leur coût et ainsi lutter contre les dépôts sauvages.



Objectifs

- Éviter les dépôts sauvages ;
- Gain de temps pour les agents ;
- Qualité perçue des espaces publics.



Gouvernance

Pilote du Projet SMN

Rôle de SMN Centrale d'achat

Partenaires Département, Communes et EPCI



Indicateurs de suivi

- Évolution du nombre de dépôts sauvages;
- Nombre de résolution de plaintes grâce à la vidéoprotection.



Liens avec d'autres actions

- 14 Créer une centrale d'achat pour l'informatique dans les collectivités locales
- 19 Proposer aux collectivités des solutions de gestion des points d'apport volontaire
- 22 Fournir aux collectivités un centre de supervision départemental



Calendrier

Horizon 2025



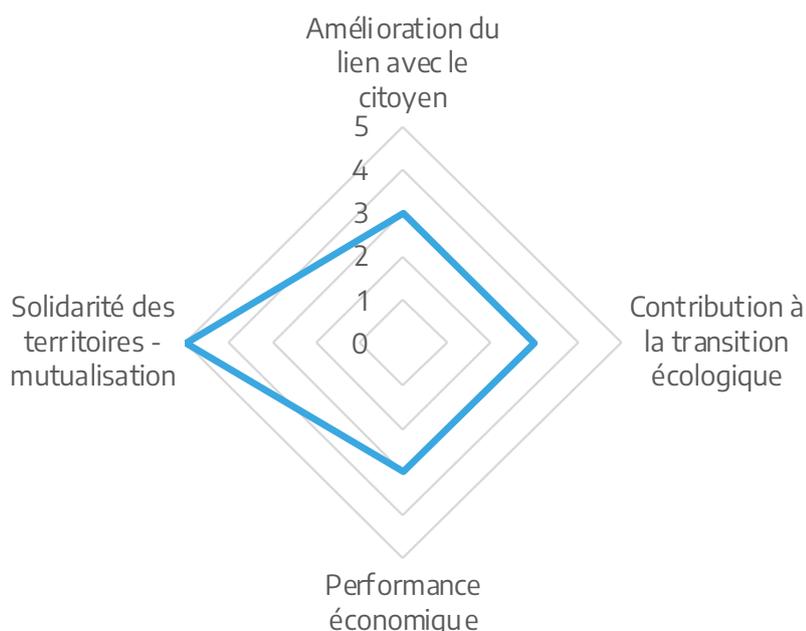
Modalités d'Intervention de Seine-Maritime numérique

Conseil / ingénierie de projet en :

- Définissant le périmètre et les cibles ;
- Référençant, cataloguant les produits et les solutions pour alimenter le catalogue de services au fur et à mesure ;
- Mettant en place la possibilité de réaliser des achats groupés en cas de demande des collectivités ;
- Accompagner les collectivités à l'obtention des autorisations préfectorales nécessaires.



Gains escomptés



Cibles

Collectivités



Thématique

Fournir les outils permettant de relayer les alertes en cas de survenance d'un risque



Contexte et Enjeux

Une partie importante du territoire de la Seine-Maritime est industrielle et soumise à des risques d'inondation et de submersion. Face aux bouleversements climatiques, les événements naturels inhabituels et de plus grande intensité se produisent. La nécessité d'être en mesure d'informer et d'alerter le citoyen est de plus en plus forte pour les collectivités locales.



Objectifs

- Fournir aux collectivités locales les outils leur permettant d'informer et d'alerter la population lorsqu'elles le jugent nécessaire ;
- Coordination nécessaire avec les outils de diffusion d'alerte de la Préfecture et des services de secours (SDIS).



Gouvernance

Pilote du Projet SMN

Rôle de SMN Centrale d'achat

Partenaires Préfecture, Département, SDIS, Communes et EPCI



Modalités d'Intervention de Seine-Maritime numérique

Conseil / ingénierie de projet en :

- Définissant le périmètre et les cibles ;
- Référençant, cataloguant les produits et les solutions pour alimenter le catalogue de services au fur et à mesure ;
- Mettant en place la possibilité de réaliser des achats groupés en cas de demande des collectivités.



Indicateurs de suivi

- Nombre d'alertes diffusées.



Liens avec d'autres actions

22

Fournir aux collectivités un centre de supervision départemental



Calendrier

Horizon 2025

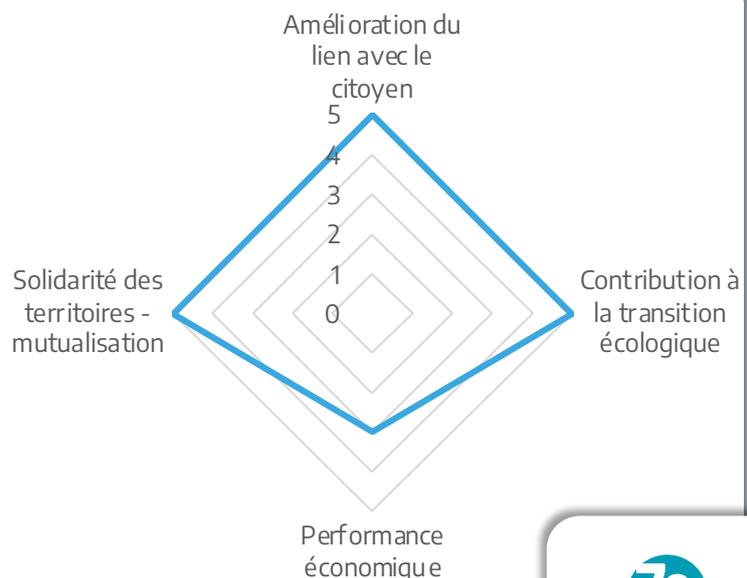


Cibles

Collectivités



Gains escomptés





Thématique Accompagner les acteurs locaux dans la valorisation de leur patrimoine



Contexte et Enjeux

Les acteurs du tourisme souhaitent bénéficier d'outils leur permettant de mesurer la fréquentation des sites touristiques et des manifestations, ainsi que de bénéficier d'informations sur les visiteurs et touristes.



Objectifs

- Optimiser l'expérience touristique en identifiant les tendances de fréquentation des sites touristiques et manifestations, permettant ainsi d'ajuster l'offre en fonction des besoins des visiteurs ;
- Améliorer la promotion et la gestion des destinations en établissant des profils des visiteurs et touristes pour cibler des stratégies de communication plus personnalisées et efficaces ;
- Faciliter la prise de décision des acteurs du tourisme en fournissant des données statistiques sur la fréquentation, les comportements et les préférences des visiteurs pour une meilleure planification des infrastructures et des services.



Gouvernance

Pilote du Projet

Seine-Maritime
attractivité

Rôle de SMN

Centre de ressources

Partenaires

Seine-Maritime attractivité,
communes et EPCI, Région

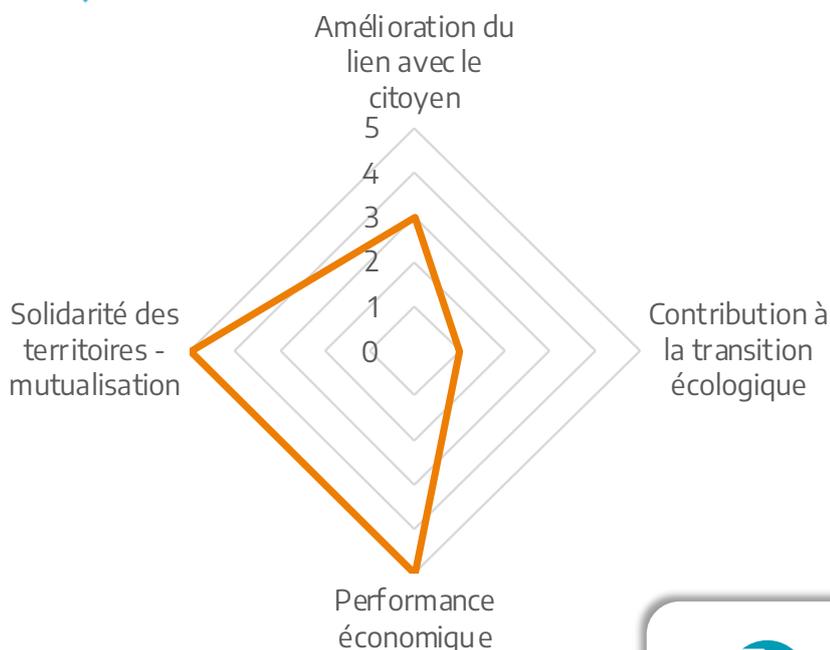


Modalités d'Intervention de Seine-Maritime numérique

Appui aux actions menés par Seine-Maritime attractivité.



Gains escomptés



Calendrier

Horizon 2025



Cibles

Collectivités



Thématique Accompagner les acteurs locaux dans la valorisation de leur patrimoine



Contexte et Enjeux

Seine-Maritime Attractivité a lancé en 2023 une l'application d'intelligence artificielle « Whatizis ». Il s'agit d'une application mobile de reconnaissance visuelle de monuments qui permet de contempler le patrimoine tout en écoutant les anecdotes et l'histoire du lieu photographié.

75 monuments du territoire sur trois villes tests (Rouen, le Havre et Dieppe) ont été sélectionnés.



Objectifs

- Développement de l'offre touristique ;
- Disposer de parcours multimédia, composés de vidéos et de commentaires audios, sur le patrimoine régional, départemental et local.



Gouvernance

| | |
|-------------------------|---|
| Pilote du Projet | Seine-Maritime attractivité |
| Rôle de SMN | Centre de ressources |
| Partenaires | Seine-Maritime attractivité, communes et EPCI |



Modalités d'Intervention de Seine-Maritime numérique

Appui aux actions menées par le pilote du projet : évaluer l'opportunité d'étendre le dispositif.



Gains escomptés



Indicateurs de suivi

- Nombre de connexion à l'application par monument.



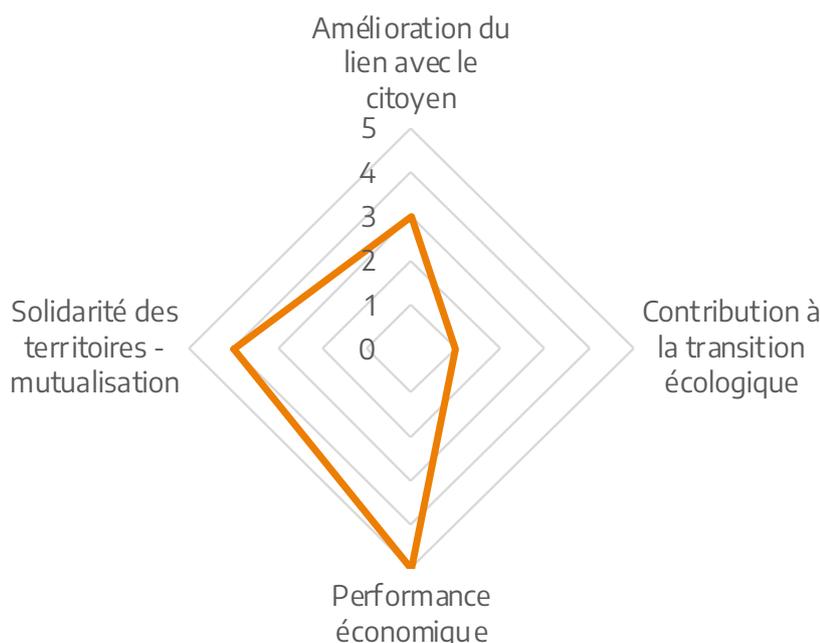
Calendrier

2023



Cibles

Touristes





Thématique Maintenir et développer l'offre de soins et de solidarités sur les territoires



Contexte et Enjeux

27% de la Seine-Maritime est concerné par une zone éligible aux aides de l'ARS concernant l'incitation des médecins généralistes libéraux à s'installer et à exercer dans les territoires les plus fragiles.

A travers le schéma Départemental des usages, la Seine-Maritime souhaite promouvoir les solutions de télémédecine en s'appuyant sur la charte régionale de développement de la télémédecine.



Objectifs

- Accroître l'accès aux services de santé en promouvant les solutions de télémédecine pour les populations éloignées ou à mobilité réduite ;
- Réduire la charge sur les structures médicales traditionnelles en encourageant l'adoption des solutions de télémédecine pour les consultations non urgentes et le suivi à domicile des patients ;
- Acculturer les bénéficiaires aux technologies de télémédecine.



Gouvernance

Pilote du Projet ARS

Rôle de SMN Centre de Ressources

Partenaires ARS, Région, Département de la Seine-Maritime, communes et EPCI



Modalités d'Intervention de Seine-Maritime numérique

Appui aux actions menées par le pilote du projet.



Gains escomptés

Amélioration du lien avec le citoyen

5

4

3

2

1

0

Solidarité des territoires - mutualisation

Contribution à la transition écologique

Performance économique

Liens avec d'autres actions

- 30** Contribuer au déploiement des outils permettant le maintien à domicile de personnes



Calendrier

2025



Cibles

Collectivités



Thématique Maintenir et développer l'offre de soins et de solidarités sur les territoires



Contexte et Enjeux

Avec une population de 1 250 846 habitants au 1er janvier 2021, la Seine-Maritime est le premier département normand et le 15e département français en nombre d'habitants. Au sein de cette population, 36,4% ont plus de 60 ans, légèrement au-dessus de la moyenne française (36,3%).



Objectifs

- Favoriser l'autonomie et le bien-être des personnes âgées ou en situation de handicap en déployant des outils technologiques adaptés au maintien à domicile, tels que les dispositifs d'assistance et de surveillance intelligents ;
- Réduire les coûts de santé en favorisant le maintien à domicile des personnes dépendantes, tout en assurant une prise en charge de qualité grâce à l'utilisation de solutions de santé à distance et de téléassistance ;
- Encourager l'adoption des nouvelles technologies par les aidants et les professionnels de la santé, en offrant des formations et un accompagnement approprié pour une utilisation efficace des outils de maintien à domicile.



Gouvernance

| | |
|-------------------------|---|
| Pilote du Projet | Département de la Seine-Maritime, Centres communaux d'action sociale (CCAS) |
| Rôle de SMN | Centre de Ressources |
| Partenaires | ARS, Région, Département de la Seine-Maritime, communes et EPCI |

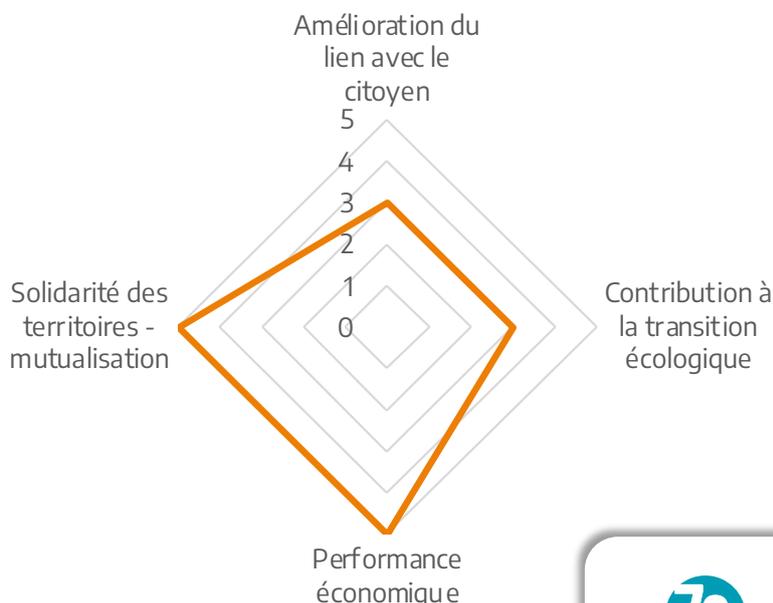


Modalités d'Intervention de Seine-Maritime numérique

Appui aux actions menées par le pilote du projet.



Gains escomptés



Liens avec d'autres actions

- 29** Lutter contre la désertification médicale



Calendrier

Horizon 2025



Cibles

Collectivités

La Mise en œuvre pratique du schéma

Calendrier de lancement prévisionnel des actions

| n° | Fiches actions | 2024 | 2025 | 2026 | 2027 |
|----|--|------|------|------|------|
| 1 | Établir un plan départemental concerté de lutte contre l'illectronisme | X | | | |
| 2 | Créer un espace d'accueil et de démonstration de solutions numériques pour les territoires | X | | | |
| 3 | Développer un catalogue d'animations et de sensibilisation au numérique | X | | | |
| 4 | Créer des réseaux d'échanges intra-collectivités | X | | | |
| 5 | Sensibiliser les entreprises aux enjeux et solutions disponibles sur le territoire | X | | | |
| 6 | Favoriser la participation citoyenne | | X | | |
| 7 | Permettre aux citoyens de réaliser leurs démarches administratives en ligne | | | X | |
| 8 | Proposer à chaque collectivité un site Internet et une application mobile | | X | | |
| 9 | Proposer un Espace Numérique de Travail pour les écoles primaires et maternelles | | | | X |
| 10 | Fournir les outils d'e-administration essentiels au fonctionnement des collectivités | X | | | |
| 11 | Proposer aux collectivités un outil d'archivage électronique légal | | | | X |
| 12 | Permettre à toutes les collectivités d'être en conformité avec le RGPD | X | | | |
| 13 | Accompagner, conseiller et équiper les collectivités face aux risques de cybercriminalité | X | | | |
| 14 | Mutualiser l'achat informatique dans les collectivités locales | X | | | |
| 15 | Permettre aux collectivités de garder la connaissance de leur territoire | | X | | |
| 16 | Proposer aux collectivités des solutions de gestion optimisée de leurs bâtiments | | | X | |
| 17 | Proposer aux collectivités des solutions d'arrosage intelligent | | | X | |
| 18 | Fournir aux acteurs du cycle de l'eau potable les outils numériques nécessaires | | | | X |
| 19 | Proposer aux collectivités des solutions de gestion des points d'apport volontaire | | | X | |
| 20 | Fournir aux collectivités les outils pour la gestion optimisée de l'éclairage public | | | X | |
| 21 | Développer sur les territoires un numérique responsable | | X | | |
| 22 | Fournir aux collectivités un centre de supervision départemental | | | | X |
| 23 | Contribuer à la sécurisation des zones d'activités | | X | | |
| 24 | Fournir aux collectivités les outils de protection et supervision des bâtiments publics | | X | | |
| 25 | Lutter contre les dépôts sauvages | | X | | |

| | | | | | |
|----|---|---|---|--|--|
| 26 | Diffuser les alertes sur les risques naturels et technologiques | | X | | |
| 27 | Mesurer et analyser la fréquentation des sites et manifestations touristiques | | X | | |
| 28 | Valoriser le patrimoine | X | | | |
| 29 | Accompagner la lutte contre la désertification médicale | | X | | |
| 30 | Contribuer au déploiement des outils permettant le maintien à domicile de personnes | | X | | |

L'ensemble des fiches actions figurant dans ce document fera l'objet de discussions entre la Seine-Maritime numérique et les collectivités locales. Un projet ne sera lancé par le syndicat que si un nombre suffisant de collectivités sont disposées à utiliser l'outil (et donc à contribuer à son fonctionnement). De même, le calendrier figurant ci-dessus pourra évoluer (dans un sens comme dans l'autre) en fonction des demandes des membres.

La gouvernance du Schéma Départemental



La mise en œuvre concrète du Schéma Départemental des Usages Numériques sera confiée à Seine-Maritime Numérique. Le Département sera le principal partenaire de Seine-Maritime numérique avec des échanges réguliers prévus entre les deux institutions.

L'animation du Schéma Départemental

Dans le cadre de chaque lancement de projets, les territoires seront interrogés pour connaître leur appétence et disposer de leur adhésion. Une étude de faisabilité sera ensuite lancée par Seine-Maritime numérique afin de fixer les grandes lignes du projet et construire le modèle économique. Chaque lancement de projet sera soumis à validation du Comité syndical.

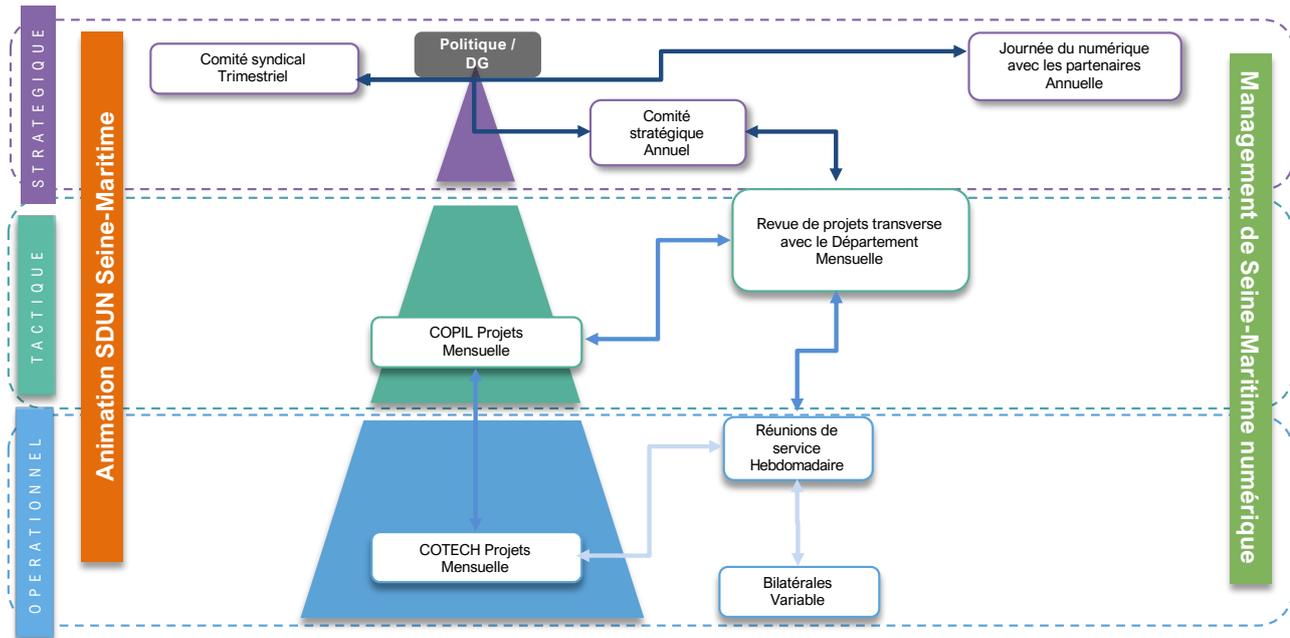


Figure 6 : Schéma d'animation du SDUN

La stratégie de financement et l'organisation de la mise en œuvre du Schéma Départemental

Stratégie de financement

Candidature aux appels à projets, fonds FEDER, Région, etc.

Utiliser des solutions développées par des structures de mutualisation publique en marque blanche : supra-mutualisation pour réduire les coûts et les délais de mise en place des services.

Organisation

Transversalité : création d'un groupe de travail interne pour piloter et suivre l'avancée des projets ;

Déterminer avec le Département et les partenaires de la répartition des rôles sur les différents dossiers (qui fait quoi, qui pilote quoi) ;

Optimiser l'organisation interne pour avoir la capacité de mettre en œuvre le Schéma Départemental des usages numériques, en mettant à disposition les compétences suivantes permettant :

- L'animation des actions de sensibilisation, de formation et de conseil ;
- L'animation cybersécurité et numérique responsable ;
- L'animation de la centrale d'achat informatique ;
- L'animation des projets transverses usages numériques ;
- La mutualisation d'un DPD ;
- L'animation des projets IoT ;
- L'animation des projets SIG ;
- L'animation des projets de vidéoprotection.

Le lancement des services dès l'année 2024

L'étape d'après l'approbation de ce Schéma directeur consistera, pour Seine-Maritime Numérique, à construire de manière très opérationnelle son offre de services.

L'offre devra être transcrite dans un catalogue de services clair, transparent, non discriminant.

Elle sera proposée sur la base de deux critères cumulatifs : la détermination d'une éventuelle participation publique pour financer les moyens humains et matériels nécessaires à la mise en œuvre générale du SDUN et un coût acceptable pour les collectivités utilisatrices des solutions et services proposés.

Une première version du catalogue de services de Seine-Maritime Numérique est attendue dans le courant de l'année 2024. Ce catalogue pourra bien sûr évoluer au fil des besoins et de la capacité du Syndicat à y répondre.

Il reste aussi des modèles, des outils, des organisations à tester et de l'expérience à acquérir afin que l'offre proposée au catalogue soit robuste et maîtrisée.

C'est tout l'enjeu des « démonstrateurs » que le Syndicat mettra en place dès l'approbation de ce Schéma. Afin d'affiner et de sécuriser son offre de services, le Syndicat va mettre en œuvre, dans les prochains mois, des démonstrateurs sur des territoires qui se porteront volontaires avec un premier pack de services.

Ces démonstrateurs répondent à un besoin exprimé par les différentes collectivités de voir ces projets se décliner de manière concrète et opérationnelle avant de s'engager elles-mêmes dans ce type de démarche.

Cette logique de démonstrateurs contribuera certes à décliner les actions en offres de services, mais elle contribuera aussi à la nécessaire sensibilisation des décideurs publics qui pourront percevoir de manière très concrète les enjeux et les bénéfices de ces solutions numériques.

Ainsi à travers ce Schéma directeur, la Seine-Maritime s'engage dans des actions claires et innovantes au service des territoires.



SEINE-MARITIME
- LE DÉPARTEMENT -



SEINE-MARITIME
NUMÉRIQUE TERRITOIRES
CONNECTÉS

SEINE-MARITIME NUMÉRIQUE

Hôtel du Département

Quai Jean Moulin – CS 56101

76 100 ROUEN